

RAPPORT ANNUEL 2019

CENTRE DES
MONUMENTS NATIONAUX



RAPPORT ANNUEL 2019

CENTRE DES 
MONUMENTS NATIONAUX 

Couverture

L'installation *Our color reflection*, composée de 800 miroirs, a animé de reflets colorés les murs de la nef de l'église abbatiale de l'abbaye de Beaulieu-en-Rouergue dans le cadre de l'exposition « In the light – Dans la lumière » de l'artiste britannique Liz West, présentée à l'été 2019.

RAPPORT ANNUEL 2019

CENTRE DES MONUMENTS NATIONAUX



Venant après l'année 2018 qui avait permis à l'établissement de dépasser la barre historique de 10 millions de visiteurs, l'année 2019 a à nouveau soumis l'activité du Centre des monuments nationaux à plusieurs secousses qui, sans égaler les difficultés rencontrées depuis, avec la pandémie de Covid-19, n'en ont pas moins provoqué des tensions dans sa gestion : fermetures de monuments consécutives, au cours du premier semestre, aux manifestations des « Gilets jaunes » ou liées aux grèves de la fin de l'année, problèmes de stabilité de la tour Saint-Nicolas à La Rochelle, conditions climatiques chahutées tout au long de l'été et de l'automne dans le Midi de la France, les causes de perturbations ont été nombreuses.

Aucune n'a cependant atteint l'incendie qui a ravagé la cathédrale Notre-Dame de Paris le 15 avril 2019. Ce sinistre, qui a provoqué une onde de choc dans le monde entier, a privé le Centre des monuments nationaux du circuit de visite des tours, l'un des sites les plus populaires du réseau. Pour les équipes de l'établissement comme pour l'ensemble de celles et ceux qui aiment et qui font vivre le patrimoine, l'année 2019 restera, du fait de ce sinistre, marquée d'un sentiment de désolation que la satisfaction d'avoir réussi à monter en quelques heures à la demande du Ministre un dispositif public de collecte de fonds ne suffira pas à effacer.

Face à l'ensemble de ces difficultés et de ces défis, l'établissement a une nouvelle fois relevé la tête, comme il l'avait fait au lendemain des attentats terroristes de 2015 : la forte attractivité des monuments dont il a la charge, la qualité de sa politique d'animation, son dynamisme dans le secteur

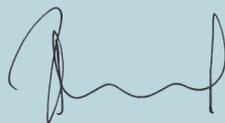
numérique, la densité de ses partenariats, l'intensité de sa relation avec les publics l'ont maintenu dans sa position d'opérateur public de référence dans l'exploitation du patrimoine historique.

La création, à la fin de l'année, de l'abonnement « Passion Monuments » matérialise sans doute mieux qu'aucune autre réalisation cette fonction. Non seulement, en effet, cet abonnement offre un accès illimité aux monuments du Centre, et répond à ce titre au vœu régulièrement réitéré des visiteurs les plus assidus, mais il offre encore à ses titulaires un accès privilégié à un certain nombre d'avantages, tarifaires ou autres, consentis par d'autres acteurs prééminents de la scène publique ou privée du patrimoine. Un temps contrarié par le confinement du début de l'année 2020 alors qu'il prenait son essor, cet abonnement apparaît aujourd'hui comme l'instrument privilégié de découverte ou redécouverte du patrimoine national.

Rien de tout cela ne serait possible sans l'engagement de tous les membres du personnel de l'établissement qui, au quotidien, ont fait preuve du dévouement, de la réactivité et parfois du courage nécessaires à l'obtention de tels résultats. Qu'ils en soient toutes et tous remerciés. Leur engagement passionné pour la défense et la mise en valeur du patrimoine constitue avant toute chose une aventure humaine exceptionnelle.

Philippe Bélaval

président du Centre des monuments nationaux

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized initial 'P' followed by a series of loops and a final vertical stroke.

SOMMAIRE



TEMPS FORTS 2019	8
CHIFFRES CLÉS 2019	12
I.	
LA FORTE ATTRACTIVITÉ DES SITES DU CMN, PREMIER OPÉRATEUR CULTUREL ET TOURISTIQUE DU MINISTÈRE DE LA CULTURE	14
1. UNE HAUTE FRÉQUENTATION MARQUÉE PAR LA FERMETURE DE CERTAINS MONUMENTS	17
1.1 L'importante attractivité des sites de l'établissement	
1.2 Des fermetures de monuments limitant le niveau de fréquentation	
2. UNE RICHE PROGRAMMATION CULTURELLE DANS L'ENSEMBLE DU RÉSEAU	21
2.1 La diversité des expositions historiques et artistiques	
2.2 Une programmation de spectacles d'envergure à destination de tous les publics	
3. UNE STRATÉGIE D'INNOVATION POUR RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ DES SITES	30
3.1 Des rendez-vous originaux pour ancrer les monuments dans leurs territoires	
3.2 De nouvelles initiatives pour accroître le rayonnement des monuments	
II.	
LA CONDUITE DE PROJETS PATRIMONIAUX DE GRANDE ENVERGURE ...	36
1. UNE CONTRIBUTION DÉTERMINANTE POUR PROTÉGER DES SITES EMBLÉMATIQUES ..	39
1.1 La progression du chantier de l'hôtel de la Marine	
1.2 La poursuite du projet de la future Cité internationale de la langue française au château de Villers-Cotterêts	
2. UN RYTHME SOUTENU DE CHANTIERS DE RESTAURATION ET D'AMÉNAGEMENT	44
2.1 La poursuite de travaux de restauration dans l'ensemble du réseau	
2.2 L'aménagement de nouveaux parcours de visites dans de nombreux monuments	
3. UNE POLITIQUE DE PARTENARIATS ET DE MODERNISATION POUR RÉPONDRE À DES ENJEUX PATRIMONIAUX D'AVENIR	50
3.1 Une stratégie de partenariats pour accompagner la protection des monuments	
3.2 Le renforcement de l'efficacité de l'action du CMN	

III.	
L’AFFIRMATION DE LA RESPONSABILITÉ SOCIALE, CITOYENNE ET ENVIRONNEMENTALE DU CMN	54
1. UNE POLITIQUE DES RESSOURCES HUMAINES PLACÉE AU SERVICE D’UNE MEILLEURE QUALITÉ DE LA VIE PROFESSIONNELLE	57
1.1 Des efforts pour mieux intégrer les agents à leurs équipes et à leurs environnements de travail	
1.2 Des initiatives pour améliorer les conditions de travail des agents	
2. LES VALEURS DE LA RÉPUBLIQUE PLACÉES AU CŒUR DE L’ACTION DU CMN	61
2.1 Le patrimoine comme levier d’intégration de tous à la vie citoyenne	
2.2 De nouvelles opérations pour améliorer la place des publics en situation de handicap dans la société	
3. LE DÉVELOPPEMENT D’INITIATIVES ÉCOLOGIQUES ET DURABLES DANS L’ENSEMBLE DU RÉSEAU	65
3.1 La gestion et l’entretien des monuments rendus plus respectueux de l’environnement	
3.2 Un effort renouvelé pour protéger le patrimoine naturel	
ANNEXES	69
REMERCIEMENTS MÉCÈNES	79



LA CONDUITE DE GRANDS PROJETS PATRIMONIAUX

1. L'année 2019 a été marquée par la poursuite des travaux de restauration et d'aménagement de l'**HÔTEL DE LA MARINE** en vue de son ouverture prochaine au public. Ce monument prestigieux deviendra un lieu de rayonnement de la culture française au cœur de Paris.

2. Le Centre des monuments nationaux (CMN) a mené une vaste campagne d'études pour restaurer le château de **VILLERS-COTTERÊTS** et y déployer la future Cité internationale de la langue française, selon le vœu de M. Emmanuel Macron, Président de la République. Le site a été pour la première fois ouvert au public à l'occasion des Journées européennes du patrimoine.



3. D'autres **CHANTIERS DE RESTAURATION D'ENVERGURE** ont été conduits en 2019 pour l'église du monastère de Saorge, les remparts du château d'If, le bâtiment Saint-Maur de l'abbaye de Montmajour ou le château de Bussy-Rabutin.

4. Les **DÉLICATES OPÉRATIONS** de restauration du pont-levis de la porte Narbonnaise de la cité de Carcassonne, de consolidation de la tour Saint-Nicolas à La Rochelle et d'étanchéisation de la colonne de Juillet ont été menées à bien.

5. Le CMN a entrepris d'importants programmes de **RENOUVELLEMENT DE LA MUSÉOGRAPHIE** de plusieurs monuments pour obtenir une meilleure qualité des parcours de visite. Des projets ont été lancés au palais du Tau à Reims, à l'abbaye de Beaulieu-en-Rouergue, au château de Cadillac et au musée du site archéologique d'Enserune. La plateforme de l'Arc de triomphe et le chœur du monastère royal de Brou ont été réaménagés.



6. Le CMN a poursuivi en 2019 son active **POLITIQUE D'ENRICHISSEMENT DES COLLECTIONS**, grâce à des dépôts, à des dons et à des acquisitions, fondés sur l'histoire des monuments et inscrits dans des programmes de restauration. L'hôtel de la Marine, le palais du Tau et l'abbaye de Cluny en ont particulièrement bénéficié.



7. La **RESTAURATION DES MOULAGES** endommagés à l'Arc de triomphe en décembre 2018 a été menée sur place.





DES PARTENARIATS AU SERVICE DES MONUMENTS ET DE LEURS TERRITOIRES

8. Une convention de partenariat a été signée entre la **FÉDÉRATION DES SITES CLUNISIENS** et le CMN en vue de préparer la candidature des sites clunisiens au patrimoine mondial de l'Unesco.

9. Une convention signée entre le CMN, l'office de tourisme de Cluny et l'association des Amis de Cluny a créé de **NOUVEAUX BILLETS JUMELÉS** autorisant l'accès à l'abbaye, au musée municipal Ochier, à la chapelle de Berzé-la-Ville, tous trois gérés par le CMN, et à la tour des Fromages gérée par l'office de tourisme.

10. Un partenariat a été établi entre le CMN, Fip Radio et Radio France pour des concerts de **MUSIQUES ACTUELLES** dans certains monuments.

11. Le CMN a poursuivi son partenariat avec les **ASSOCIATIONS D'INSERTION PROFESSIONNELLE ACTA VISTA** et BAO Formation pour une campagne de restauration menée à l'abbaye de Montmajour.



12. La charte de **GESTION UNESCO** de la cathédrale de Bourges a été signée avec les partenaires du CMN pour faire de ce monument un levier de développement du territoire.

13. Le CMN et la **FONDATION SOMMER** ont conclu un partenariat en vue de l'aménagement et de l'organisation d'expositions créées par le musée de la Chasse et de la Nature au château de Carrouges.

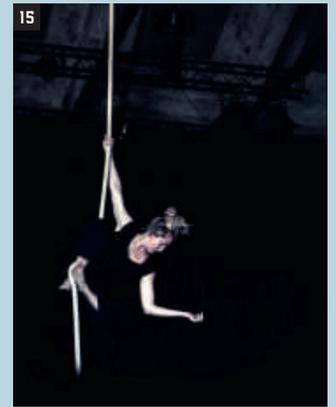


14. Le CMN et les **VIEILLES MAISONS FRANÇAISES** ont signé une nouvelle convention visant à poursuivre et à amplifier les échanges des deux institutions, pour contribuer à la conservation et à la valorisation du patrimoine.

DES RENDEZ-VOUS PLÉBISCITÉS SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE

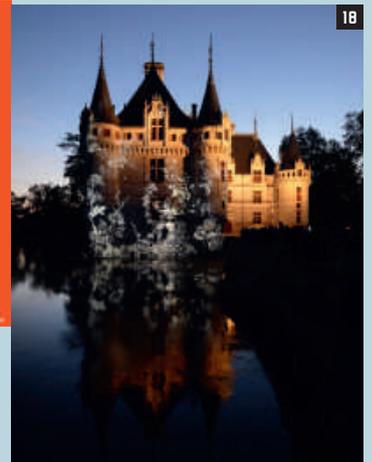
15. La cinquième édition de « **MONUMENTS EN MOUVEMENT** » a déployé une large programmation de spectacles de danse dans plus de quinze monuments.

16. Pour sa 11^e édition, la manifestation « **MONUMENT JEU D'ENFANT** » a mis en place dans cinquante monuments du réseau des ateliers divers spécialement destinés au jeune public.



17. De **NOUVEAUX SPECTACLES NOCTURNES** estivaux ont été programmés à l'abbaye du Mont-Saint-Michel, au château comtal et aux remparts de Carcassonne et sur le site mégalithique de Carnac.

18. Dans le cadre de la programmation « Viva Leonardo da Vinci! 500 ans de Renaissance(s) en Centre-Val de Loire », un spectacle nocturne a été créé pour le château d'Azay-le-Rideau, « **LES NUITS FANTASTIQUES** ».





19. Des **SPECTACLES IMMERSIFS** ont remporté un grand succès au château de Champs-sur-Marne avec les manifestations « Parties de campagne » et « Le Grand Réveillon », tandis que « La Grande Épopée » a été renouvelée pour une troisième année au château de Châteaudun.

20. La manifestation « **RENDEZ-VOUS AUX JARDINS** », organisée par le ministère de la Culture et déployée dans de nombreux sites du CMN en 2019, explorait les thèmes de la faune et de la biodiversité. À cette occasion, le site gallo-romain de Sanxay est devenu une réserve de la Ligue de protection des oiseaux.

21. Le CMN a fait résonner des **MUSIQUES DU MONDE** dans ses monuments, grâce au Festival de l'imaginaire de la Maison des cultures du monde.

22. À l'occasion de la célébration du vingtième anniversaire des **SOIRÉES LYRIQUES DU SITE GALLO-ROMAIN DE SANXAY**, un large public a assisté à la programmation d'*Aida* de Giuseppe Verdi.



DES EXPOSITIONS MARQUANTES AU SEIN DES MONUMENTS

23. À la Conciergerie, l'exposition « **MARIE-ANTOINETTE, MÉTAMORPHOSES D'UNE IMAGE** » a étudié la diversité des représentations de la reine de son vivant à nos jours.

24. L'exposition « **HENRI IV, UN ROI DANS L'HISTOIRE. COLLECTIONS DU CHÂTEAU DE VERSAILLES AU CHÂTEAU DUCAL DE CADILLAC** » a été réalisée dans la continuité d'un partenariat de longue date avec l'établissement public du château, du musée et du domaine national de Versailles.

25. L'exposition « **... ET L'OBSCUR** », créée en partenariat avec le Palais de Tokyo, a été présentée à l'abbaye du Thoronet.



26. Dans le cadre de la saison France-Roumanie et en partenariat avec l'Institut français, le musée national d'Histoire de Roumanie et le musée Peleş, une exposition, « **MARIE DE ROUMANIE, REINE ET ARTISTE** », s'est tenue au palais du Tau.

27. Le fort Saint-André de Villeneuve-lez-Avignon a accueilli l'exposition « **DE MÉMOIRE** » présentant une sélection d'œuvres de Pauline Bazignan.

28. L'exposition « **L'HISTOIRE SILENCIEUSE DES SOURDS** » au Panthéon a proposé une introduction à l'histoire des Sourds, à la langue des signes et à leurs combats pour le droit à l'instruction.



29. Une exposition immersive dédiée aux chants d'oiseaux, « **FOLIE MÉLODIQUE** », de Cécile Le Talec et Mathieu Mercier a été présentée au château et dans le parc de Bouges.

30. Des photographies de **THOMAS JORION** ont été exposées au cloître de la Psalette à Tours.

31. Dans le cadre de la célébration des 500 ans de la Renaissance, le château de Talcy a proposé un **PARCOURS POÉTIQUE**, « Le Chant des muses ».

32. L'exposition de photographies de **LUCIEN HERVÉ** « Géométrie de la lumière » a été présentée à la villa Savoie en partenariat avec le Jeu de Paume.





33. L'abbaye de Beaulieu-en-Rouergue a rendu hommage à **PIERRE BRACHE ET GENEVIÈVE BONNEFOI** et à leur collection d'art moderne, commémorant ainsi les 60 ans de leur première exposition dans ce monument sauvé par eux.

34. L'artiste britannique **LIZ WEST** a investi l'abbaye de Beaulieu-en-Rouergue de son univers lumineux et coloré.



35. Les habitants de la commune du château d'Oiron sont devenus commissaires de l'exposition « **DÉCALAGES** », la participation du territoire à la vie du monument devenant ainsi encore plus manifeste.



LA POURSUITE DE LA DÉMARCHE D'INNOVATION DU CMN

36. En 2019, les start-up de l'**INCUBATEUR DU PATRIMOINE** ont mené pour la première fois leurs expérimentations dans plusieurs monuments du réseau. Dans le prolongement de cette démarche, le CMN a accueilli la deuxième promotion de start-up.

37. PASSION MONUMENTS, une offre d'abonnement annuel permettant aux visiteurs d'accéder en illimité aux sites du CMN, a été lancée en 2019.

38. Des collaborations fructueuses ont été poursuivies lors d'**OPÉRATIONS DIGITALES** tout au long de l'année, notamment avec les éditions Le Robert, le Tour de France, Intercités/SNCF ou encore l'Orchestre de chambre de Paris.

39. 12 000 PHOTOGRAPHIES de la base Regards du CMN sont tombées dans le domaine public en passant en « licence ouverte ».

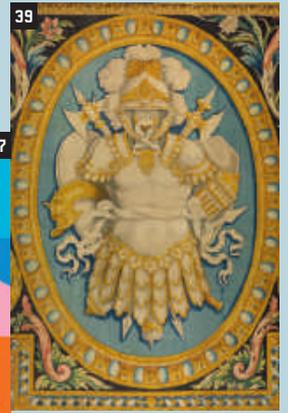


L'AFFIRMATION DE L'ENGAGEMENT CITOYEN DU CMN

40. À la suite de l'incendie qui a ravagé la charpente de **NOTRE-DAME DE PARIS** le 15 avril 2019, le CMN a apporté sa contribution à l'organisation d'une collecte exceptionnelle. L'établissement a également diffusé gratuitement des dossiers scientifiques relatifs à l'histoire de la cathédrale et à son architecture.

41. Le CMN s'est à nouveau associé à l'opération « **C'EST MON PATRIMOINE!** » du ministère de la Culture qui vise à sensibiliser à l'histoire et au patrimoine de jeunes publics issus de zones urbaines considérées comme sensibles.

42. Pour célébrer les 30 ans de la Convention internationale de protection des droits de l'enfant de l'Unicef, l'opération « **LUMIÈRES SUR LES DROITS DE L'ENFANT** » a illuminé en bleu treize monuments de l'établissement.



LE DYNAMISME DES ÉDITIONS DU PATRIMOINE

43. Les Éditions du patrimoine ont publié **43 NOUVEAUTÉS, 13 NOUVELLES ÉDITIONS** et **50 RÉIMPRESSIONS** en 2019, soit plus de 100 titres, réalisant ainsi un effort important au service de la diffusion scientifique du CMN, de sa programmation culturelle et de son offre commerciale.



LE CENTRE DES MONUMENTS NATIONAUX

- **Plus de 100 sites** accessibles ou en travaux en vue d'une ouverture à la visite, notamment l'hôtel de la Marine et le château de Villers-Cotterêts
- **61 parcs et jardins** au sein des monuments
- **9 971 000 visiteurs** dans l'ensemble du réseau (soit - 2,5 % par rapport à 2018), dont 34 % bénéficiant d'un accès gratuit
- **16 monuments et sites** labellisés « Tourisme et handicap »
- **492 046 scolaires** accueillis, soit plus de 12 000 groupes (en visite encadrée ou libre)

UN ACTEUR INCONTOURNABLE DE LA MISE EN VALEUR DU PATRIMOINE NATIONAL

- **20,6 millions €** engagés dans la conservation et l'entretien des monuments, dont **1,4 million €** de crédits d'aménagement
- **Plus de 114 790 biens culturels** (comprenant les collections du CMN et les dépôts de longue durée), répartis dans les monuments dont **9 337 biens classés au titre des monuments historiques**
- **104 tournages** dans les monuments et **116 prises de vue**

2019

LES DÉPENSES ET LES RECETTES POUR L'ANNÉE 2019

- **167,4 millions €** de dépenses totales, dont 108,9 millions € en fonctionnement et 58,5 millions € en investissement
- **Une capacité d'autofinancement de 19,9 millions €** (représentant l'excédent de ressources internes dégagées par le CMN)
- Le fonctionnement du CMN est financé à près de 85 % sur ses ressources propres s'élevant à 96 millions € et représentant 48 % des recettes totales, dont :
 - les droits d'entrée : **58,7 millions €** (69 % des ressources propres)
 - les ventes du réseau des 74 librairies-boutiques et du réseau externe pour les Éditions : **15,5 millions €** (18 % des ressources propres)
 - la valorisation domaniale : **8,31 millions €** (10 % des ressources propres), à quoi il faut ajouter la commercialisation des bâches publicitaires dans le cadre des travaux de l'hôtel de la Marine, s'élevant à **9,4 millions €**
 - le mécénat financier : **1,85 million €** et **1,5 million €** pour le seul hôtel de la Marine
 - le mécénat en nature ou de compétence a représenté plus de **1 million €**
- Le CMN a récolté **7,7 millions €** pour la restauration de la cathédrale Notre-Dame, reversés en intégralité à l'établissement public chargé de sa conservation et de sa restauration
- Les subventions du ministère de la Culture ont représenté :
 - en fonctionnement : **34,4 millions €**
 - en investissement : **67,9 millions €** dont une subvention de 17 millions € pour les travaux sur le chantier de Villers-Cotterêts

LE CMN NUMÉRIQUE

- Plus de **12,7 millions de pages vues**, soit une hausse de 17 % par rapport à 2018. Le nombre le plus important de visites virtuelles sur le site du CMN a été atteint avec l'exposition dédiée à Marie-Antoinette, avec plus de 57 000 pages vues
- **88 cartels numériques** ont été déployés en pérenne dans les parcours de visite
- **3 nouvelles applications de visite** : pour l'exposition consacrée à Marie-Antoinette, L'abbaye de Montmajour en famille et Le Panthéon et la Révolution
- Sur les réseaux sociaux
 - **85 000 abonnés Facebook** (+ 17 % par rapport au 1^{er} janvier 2019), 63 monuments ont leur propre page
 - **61 000 abonnés Twitter** (+ 10 % par rapport au 1^{er} janvier 2019), 8 monuments ont leur propre compte
 - **53 000 abonnés sur Instagram** (+ 54 % par rapport au 1^{er} janvier 2019), 29 monuments ont leur propre compte, dont 4 créés en 2019



**LA FORTE ATTRACTIVITÉ
DES SITES DU CMN
PREMIER OPÉRATEUR CULTUREL
ET TOURISTIQUE DU MINISTÈRE
DE LA CULTURE**





L'année 2019 a confirmé l'attractivité des sites administrés par le CMN. Leur fréquentation est le résultat d'une programmation riche et d'efforts accomplis par l'établissement et ses partenaires pour contribuer au dynamisme culturel et touristique du territoire national. En s'appuyant sur son robuste modèle culturel et économique, le Centre a de nouveau démontré sa capacité de rebond face aux épreuves et son agilité dans l'exercice des missions qui lui sont confiées.

1. UNE HAUTE FRÉQUENTATION MARQUÉE PAR LA FERMETURE DE CERTAINS MONUMENTS

1.1 L'importante attractivité des sites de l'établissement

Le CMN, premier opérateur public patrimonial, culturel et touristique, assure, au nom de l'État, la conservation et l'ouverture au public d'un réseau de 100 monuments qui illustrent, par leur diversité, la richesse du patrimoine français. L'établissement a accueilli 9 971 000 visites dans l'ensemble de son réseau au cours de l'année 2019. Il s'approche ainsi des chiffres de l'année 2018, lorsque le CMN avait franchi pour la première fois de son histoire la barre symbolique des 10 millions de visites. De nombreux monuments du réseau ont connu une importante hausse de fréquentation en 2019, tels que le château d'Angers, l'abbaye du Mont-Saint-Michel, la Sainte-Chapelle ou encore le Panthéon. Cette fréquentation, en plus de représenter l'attachement fort du public au patrimoine, est le reflet du dynamisme culturel et touristique des territoires.



Double page précédente

L'installation « Degrés » de l'artiste Carole Benzaken, dans la double nef de l'ancien cellier des moines à l'abbaye de Cluny.

Page de gauche

À l'abbaye du Mont-Saint-Michel, la fréquentation continue d'augmenter en 2019.

Ci-contre

Le château d'Oiron a attiré en 2019 de nombreux visiteurs.



La cour des offices du château de Villers-Cotterêts, ouverte au public pour la première fois à l'occasion des Journées européennes du patrimoine.

L'Arc de triomphe reste le monument le plus fréquenté du réseau avec 1 606 711 visites. L'abbaye du Mont-Saint-Michel continue d'accueillir un grand nombre de visiteurs avec 1 479 293 visites et voit ainsi sa fréquentation augmenter de 6,12 %. La Sainte-Chapelle, qui avait déjà dépassé 1,1 million d'entrées dès fin septembre, termine l'année 2019 avec 1 375 609 visites et enregistre la hausse de fréquentation la plus importante parmi les monuments parisiens avec une progression de 8,72 % par rapport à l'année précédente. Le Panthéon continue par ailleurs d'accroître sa fréquentation avec 875 671 visites en 2019 (+ 1,94 %). Le château d'Angers, qui abrite la célèbre tenture de l'Apocalypse, présente une augmentation de fréquentation de 12,87 % avec 247 741 visiteurs en 2019. Le château d'Oiron a totalisé cette année 23 599 visites (+ 21,29 %). Le château de Talcy a quant à lui doublé sa fréquentation avec 28 570 visites (+ 115,31 %) grâce à l'opération de gratuité « Une journée aux châteaux » initiée par le département du Loir-et-Cher, et montre ainsi l'attachement des habitants au patrimoine de leur territoire. Exceptionnellement ouverte pour la première fois au public à l'occasion des Journées européennes du patrimoine, la cour des offices du château de Villers-Cotterêts a accueilli 2 887 visiteurs tout au long d'un week-end d'animations.

La forte progression des visites sur les sites Internet du CMN

Parallèlement, la galaxie des sites Internet de l'établissement connaît une belle augmentation avec plus de 12,7 millions de pages vues (+ 23,08 %), autre témoignage d'un intérêt renouvelé pour le patrimoine. Les internautes représentent plus de 3 700 003 visiteurs (+ 20 %) et le nombre de pages consultées s'élève à près de 12 655 000 vues (soit + 17 %). La progression de la fréquentation des réseaux sociaux du CMN est particulièrement marquante en 2019. La page Facebook totalisait 85 000 abonnés (+ 17 %) et Twitter rassemblait 61 000 abonnés (+ 10 %). Toutefois, c'est Instagram avec ses 53 000 abonnés (+ 54 %) qui enregistre la plus forte augmentation de visites, fruit d'un effort important pour développer ce réseau tout au long de l'année.



1.2 Des fermetures de monuments limitant le niveau de fréquentation

S'il conserve sa place de premier opérateur patrimonial français en termes de public, le CMN a dû faire face à des épreuves imprévues qui ont affecté la fréquentation de plusieurs monuments de son réseau.

Il en est ainsi pour l'incendie qui a ravagé la charpente, une partie de la voûte et la flèche de la cathédrale Notre-Dame de Paris, le 15 avril 2019. Cette catastrophe patrimoniale, au cœur de l'un des monuments les plus emblématiques de la France et de sa capitale, a constitué un choc à l'échelle planétaire. Les tours de Notre-Dame de Paris, dont le Centre assurait la gestion, accueillait chaque année plus de 450 000 visiteurs. La perte de cette fréquentation à cause de l'incendie a directement éprouvé le CMN.

La tour Saint-Nicolas à La Rochelle a aussi été fermée au public pendant cinq mois, après la découverte de fissures préoccupantes à la base du monument. Une importante campagne de travaux de consolidation du monument a été

L'effort des équipes du Centre après l'incendie de la cathédrale Notre-Dame de Paris

L'établissement s'est mobilisé après l'incendie du 15 avril 2019 à la demande du ministère de la Culture. Le CMN a en tout récolté 7,7 millions d'euros reversés en intégralité à l'établissement public chargé de la conservation et de la restauration de la cathédrale Notre-Dame de Paris. Les Éditions du patrimoine et la mission de la communication ont partagé en libre accès sur les réseaux du CMN deux publications de référence à propos de l'architecture de Notre-Dame de Paris, parues dans la revue *Monumental* en 2000 et 2016. La direction des ressources humaines a enclenché un plan de réaffectation des personnels des tours de la cathédrale et un accompagnement médical et psychologique a immédiatement été proposé à l'ensemble des agents du site.

entreprise pour éviter l'effondrement d'une partie de la muraille extérieure de la tour. Un cerclage en métal à la base du monument et des tirants ont été installés pour garantir la sécurité des visiteurs.

D'autres facteurs ont affecté la fréquentation des monuments, comme les conditions climatiques défavorables liées à la canicule, notamment au château et aux remparts de la cité de Carcassonne, et aux inondations dans le sud de la France.

Enfin, des événements sociaux ont demandé un effort supplémentaire à l'établissement pour faire face à des conditions difficiles. Il en est ainsi pour les dix-neuf jours de fermeture de l'Arc de triomphe pour garantir la sécurité du monument et des visiteurs à la suite des manifestations des « Gilets jaunes ». L'absence de public pendant cette période a créé une situation inédite dans ce monument qui est l'un des plus visités du réseau. Dans une certaine mesure, la grève des transports en décembre 2019 a également affecté l'activité du CMN, spécialement en Île-de-France.



La tour Saint-Nicolas à La Rochelle, fermée au public durant cinq mois après la découverte de fissures à la base du monument.



L'exposition « Marie-Antoinette, métamorphoses d'une image » à la Conciergerie.

2. UNE RICHE PROGRAMMATION CULTURELLE DANS L'ENSEMBLE DU RÉSEAU

2.1 La diversité des expositions historiques et artistiques

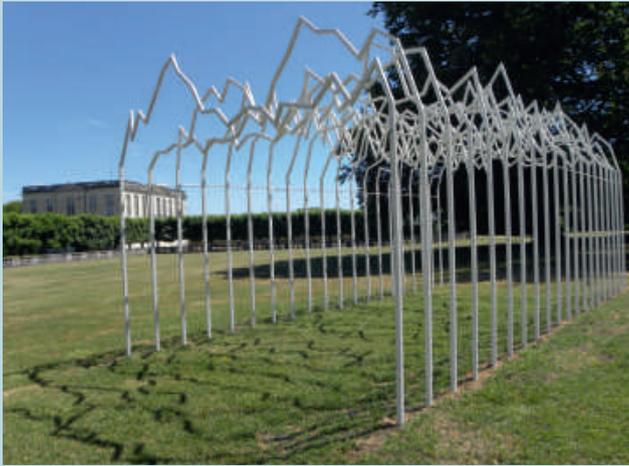
Les expositions présentées par l'établissement ont contribué à entretenir et à renouveler l'intérêt du public pour les monuments en 2019. La Conciergerie a ainsi accueilli plus de 130 000 visites au cours de la période d'ouverture de l'exposition « Marie-Antoinette, métamorphoses d'une image » qui présentait le foisonnement des images de la reine, du XVIII^e siècle à nos jours. Le château ducal de Cadillac a accueilli 22 778 visites (+ 3,77 %), dont près de 14 000 au cours de l'exposition « Henri IV, un roi dans l'Histoire », réalisée dans le cadre d'un partenariat du CMN avec l'établissement public du château, du musée et du domaine national de Versailles. Cette manifestation retraçait la vie d'Henri IV et l'évolution de son image aux XVIII^e et XIX^e siècles jusqu'à la construction de sa légende.

L'abbaye de La Sauve-Majeure a présenté l'exposition « La Rose de la Sainte-Chapelle » et le travail des photographes Pascal Lemâitre et Patrick Cadet, en souvenir de la restauration de la rose de la façade ouest de la Sainte-Chapelle de Paris en 2015. L'exposition « Les Saints Guerriers. Michel, Jeanne, Georges... et autres super-héros », réalisée en partenariat avec l'université de Lille, l'institut de Recherches Historiques du Septentrion, l'université d'Angers et le musée de la Légion d'honneur et des Ordres de chevalerie (Paris), a rassemblé 118 199 visiteurs au château d'Angers.

L'exposition « La boîte en toutes lettres : un art de vivre romantique » au château d'Aulteribe invitait à découvrir les coffrets de la seconde moitié du XIX^e siècle. La manifestation « Réjouissances! Fêtes et spectacles dans les Hautes-Alpes » à la

L'exposition « Henri IV, un roi dans l'Histoire » au château ducal de Cadillac, fruit d'une collaboration renouvelée avec l'établissement public du château de Versailles.





Les 500 ans de la Renaissance en Centre-Val de Loire

À l'occasion des 500 ans de la Renaissance en Centre-Val de Loire, le CMN a présenté un ensemble de manifestations culturelles pendant les périodes estivale et automnale au sein de cinq monuments : le château d'Azay-le-Rideau, le cloître de la Psalette à Tours, le château de Bouges, le château de Châteaudun et le château de Talcy. Ces manifestations ont célébré la création artistique, en écho à l'histoire et à l'architecture des sites. C'est dans ce cadre que le château de Châteaudun a présenté « Rinascenza », une exposition des œuvres de l'artiste Sabine Pigalle et que le spectacle son et lumière « Les Nuits fantastiques » a été créé pour le château d'Azay-le-Rideau. « Veduta », une présentation des photo-

graphies de Thomas Jorion à l'été 2019 au cloître de la Psalette, découvrait des visions de palais oubliés d'Italie. Le château de Talcy a proposé le parcours poétique « Le Chant des muses » en écho aux œuvres poétiques de Pierre de Ronsard et d'Agrippa d'Aubigné. Les « Folies mélodiques » de Cécile Le Talec proposaient un projet de sculpture et d'architecture dédié aux oiseaux au château de Bouges. Par ailleurs, six installations de nichoirs de l'artiste Mathieu Mercier dans le parc paysager de Bouges ont complété la proposition des « Folies mélodiques ».

place forte de Mont-Dauphin a été à nouveau programmée par le CMN en lien avec le service du patrimoine de Briançon, les archives départementales des Hautes-Alpes et les archives municipales de Briançon.

Une exposition sur le thème des relations de l'architecte Fernand Pouillon avec l'Algérie s'est tenue à l'abbaye de Montmajour, dans le cadre des Rencontres internationales de la photographie d'Arles. Au palais du Tau à Reims, l'exposition « Marie de Roumanie, reine et artiste », présentée au cours de la saison France-Roumanie et en partenariat avec le musée national d'Histoire de Roumanie et le musée national Peleş, a accueilli 38 210 visiteurs. Le musée d'art et d'archéologie de Cluny a exposé des œuvres du photographe d'origine russe Yuri Palmin, dans le cadre d'une exposition intitulée « Yuri Palmin, regards sur l'architecture romane ». L'artiste danoise Mari Bastashevski a présenté ses œuvres au château d'Oiron.

En partenariat avec le Jeu de Paume, l'exposition de photographies de Lucien Hervé « Géométrie de la lumière » a été présentée à la villa Savoye à la fin

Dans le cadre de la saison France-Roumanie, le palais du Tau à Reims a accueilli l'exposition « Marie de Roumanie, reine et artiste », inaugurée en présence de Margareta de Roumanie, arrière-petite-fille de Marie de Roumanie, et de Stéphane Bern.



L'itinérance de l'exposition « Les Chambres des Merveilles »

En 2019, l'exposition « Les Chambres des Merveilles » rassemblant des objets de cabinets de curiosités a poursuivi son itinérance dans les monuments du Centre mais aussi en dehors du réseau CMN. Après une première présentation remarquable au château de Maisons en 2015, l'exposition s'est installée au château de Puyguilhem, puis au palais Jacques-Cœur de Bourges, au château de Bussy-Rabutin et dans les tours de La Rochelle. Après une escale hors du réseau du CMN, au château de Tarascon en 2018, cette collection s'est ensuite établie au château d'Angers. À la fin de l'année 2019, l'exposition a été présentée une nouvelle fois hors du réseau du CMN, au musée de Bailleul (Nord).



de l'année. Le photographe Lucien Hervé est connu pour son travail avec Le Corbusier et les grands architectes du xx^e siècle. En collaboration avec le musée de Gap, l'exposition « Portraits d'arbres » d'Alain Ceccaroli a été présentée au sein de la place forte de Mont-Dauphin au cours de l'été 2019. Pour mettre en valeur le patrimoine naturel de l'établissement, certains sites ont également travaillé à l'élaboration d'œuvres de land art en 2019, les châteaux de Maisons, d'Aulteribe ou de Bouges notamment.

Les tours et remparts d'Aigues-Mortes ont reçu 191 604 visites (+ 8,24 %) dont 98 004 pendant l'exposition « Kôichi Kurita – Les terres, miroir du monde ».

Le renouvellement d'un partenariat avec le Palais de Tokyo a permis de présenter l'exposition « ... Et l'obscur » découverte par 55 000 visiteurs qui rassemblait, sous le commissariat de Jean de Loisy, des œuvres d'Oliver Beer, Marc Couturier, Jean-Marc Ferrari et Julio Villani à l'abbaye du Thoronet. À l'abbaye de Beaulieu-en-Rouergue, 8 973 visites se sont organisées pendant les deux expositions « Liz West : *In the light* – Dans la lumière » et « Itinéraire de collectionneurs » en hommage à Geneviève Bonnefoi et Pierre Brache, ce qui représente une forte hausse de fréquentation du monument pendant la période estivale.

L'exposition « Rêves de papier » au château de Champs-sur-Marne permettait de découvrir les créations de l'artiste belge Isabelle de Borchgrave, révélant un univers festif et généreux, propice au rêve et à l'imagination. À l'abbaye de Cluny, dans le cadre du programme « Un artiste / un monument », Carole Benzaken a installé un escalier énigmatique, comme un écho aux degrés des psaumes chantés pendant des siècles à Cluny. Le château d'Oiron a présenté l'exposition « Strate par strate » de l'artiste Vincent Mauger, mettant notamment

« Niche Music », installation d'Oliver Beer, présentée à l'abbaye du Thoronet dans le cadre de l'exposition « ... Et l'obscur » en partenariat avec le Palais de Tokyo.





L'exposition « Itinéraire de collectionneurs » rendait hommage à Geneviève Bonnefoi et Pierre Brache à l'abbaye de Beaulieu-en-Rouergue.

L'abbaye de La Sauve-Majeure présentait l'exposition « La Rose de la Sainte-Chapelle ».

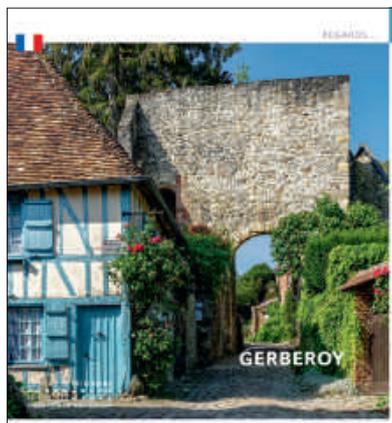
en jeu la relation de la sculpture au bâti, ainsi que la manifestation « décalageS » dont les habitants de la commune du château d'Oiron étaient commissaires.

En partenariat avec le ministère de la Culture, l'établissement a présenté une création de l'artiste Mehdi Cibille, alias Le Module de Zeer, au sein du château comtal de la cité de Carcassonne. Tout au long de l'été, le Centre a présenté le travail de l'artiste Pauline Bazignan au fort Saint-André de Villeneuve-lez-Avignon, avec une exposition, intitulée « De mémoire », invitant à penser les questions



du temps, de la nature et de la fragilité de l'existence. En collaboration avec la Ville de Maisons-Laffitte, l'exposition « Fastes éphémères » a été présentée au château de Maisons à l'été 2019. En partenariat avec l'institut d'art contemporain de Villeurbanne et sous le commissariat de Magali Briat-Philippe, Nathalie Ergino et Pierre-Gilles Girault, le monastère royal de Brou a accueilli des œuvres de la plasticienne allemande Katinka Bock.

Les Éditions du patrimoine ont publié plus de quarante livres ou catalogues en 2019 pour accompagner chaque temps fort de la vie artistique et culturelle de l'établissement; trois publications ont, par exemple, été proposées dans le cadre de l'exposition dédiée à Marie-Antoinette. Cette année 2019 a également été l'occasion de créer une nouvelle collection, « Le Journal des expos » : face à la richesse de la programmation événementielle des monuments gérés par le CMN, chaque titre propose au visiteur une publication à petit prix qui l'accompagne dans sa visite, grâce à des textes synthétiques et à la reproduction des œuvres majeures de l'exposition. Une nouvelle série de bandes dessinées jeunesse, *Les Gardiens de la pierre*, a été présentée lors du rendez-vous Livre Paris, avec son premier tome, *Duel au Mont-Saint-Michel*. Dans le champ scientifique, le semestriel *Monumental* a fait paraître deux livraisons : *La Pierre dans l'architecture* et *Patrimoine de l'hydraulique*. Plusieurs partenariats éditoriaux ont aussi été développés avec la DRAC Île-de-France, Eau de Paris, Citeco, la Ville de Gerberoy ou le Pays d'art et d'histoire du Vivarais méridional, reconnaissant ainsi le savoir-faire de cette maison d'édition.





2.2 Une programmation de spectacles d'envergure à destination de tous les publics

La danse et le cirque contemporain ont été invités au CMN dans le cadre de la cinquième édition de « Monuments en mouvement ». Une quinzaine de sites ont à nouveau été le cadre de performances et de chorégraphies. De nombreux partenariats ont été mis en place avec, entre autres, le Manège, scène nationale de Reims, le festival Spring, festival des nouvelles formes de cirque en Normandie, le Centquatre (Paris), la Briqueterie (centre de développement chorégraphique national du Val-de-Marne), le festival Concordan(s)e ou encore le centre chorégraphique national de Tours. Ces partenariats ont contribué à la réalisation d'une programmation ambitieuse. En collaboration avec le centre chorégraphique national de Nantes, l'établissement a ainsi accueilli en résidence artistique au château d'Oiron la chorégraphe et performeuse Ambra Senatore pour une durée de plus d'un an. Sa démarche d'échanges et de discussions avec les habitants d'Oiron a encore renforcé l'ancrage territorial de la programmation de ce monument.

De nombreux concerts ont enrichi la vie des sites en 2019. Leur qualité et leur diversité peuvent être remarquées. Les Soirées Lyriques de Sanxay ont célébré leur vingtième anniversaire avec la programmation d'*Aïda* de Verdi en août 2019, attirant plus de 10 000 spectateurs. En partenariat avec le conseil départemental de la Manche, Bayard Presse et le Centre de réalisations et d'études artistiques (Créa) de Nantes, une nouvelle édition du festival de musique sacrée *Via Æterna* a eu lieu dans la baie du Mont-Saint-Michel. À l'occasion des Journées européennes du patrimoine, des musiciens traditionnels de la région Occitanie, de Catalogne, du Béarn et du Pays basque se sont rassemblés au château comtal de la cité de Carcassonne avec un ensemble de concerts et une programmation « Aria Pirenèus ». Le cloître de Fréjus et le château ducal de Cadillac sont devenus des écrans pour des récitals de musique baroque accueillant respectivement « Les Voix Animées », avec Luc Coadou et Gabriel Jublin, et l'ensemble Orfeo. Le festival Radio France a accueilli aux tours et remparts d'Aigues-Mortes un concert du duo Thomas Enhco et Vassilena Serafimova. En partenariat avec la Maison des cultures du monde et dans le cadre du 23^e Festival de l'imaginaire, l'ensemble Chabab Tétouan a proposé des excursions musicales à l'abbaye de Beaulieu-en-Rouergue et à la Sainte-Chapelle du Palais de la Cité. À la basilique cathédrale de Saint-Denis, un concert aux grandes orgues a été assuré par Benjamin Steens. Le ténor et guide-conférencier Grégoire Ichou a mené des visites chantées dans ce dernier monument, au Panthéon et à la villa Cavois. Les quatre concerts des formations musicales de l'Armée de l'air au Panthéon ont remporté un large succès. Le festival de Glanum a programmé des soirées musicales au cœur du site archéologique pour sa quatrième édition. Le festival Image Sonore a organisé des concerts accompagnés de projections lumineuses sur les façades du château de Bussy-Rabutin en partenariat avec le département de la Côte-d'Or. Des « Siestes Acoustiques » de Thor and Friends ont été programmées dans les tours de La Rochelle avec La Sirène, un espace de

Page de gauche en haut

La cour d'honneur du château comtal de Carcassonne a offert un cadre privilégié au festival « Convenanza ».

Page de gauche en bas

Le public était au rendez-vous pour la quatrième édition du festival de Glanum.

Rone, espoir de la musique électronique française, accueilli dans les monuments



Erwan Castex, alias Rone, figure majeure de la scène musicale électronique française, a été accueilli en résidence de composition à la maison de George Sand à Nohant à l'occasion d'une expérimentation avec la Sacem. L'artiste a aussi réalisé le clip de son titre *Human* au château de Châteaudun au début de l'année 2019.

musiques actuelles de cette ville. Le festival « Convenanza » a investi la cour d'honneur du château comtal de Carcassonne avec la présence des DJ britanniques Andrew Weatheral et Bernie Fabre. Enfin, Fip et le CMN se sont associés pour la création d'une programmation, intitulée « Inoubliables », de concerts de musiques actuelles dans les monuments.

Une expérience de théâtre immersif a été proposée au château de Vincennes avec le chef-d'œuvre de William Shakespeare, *Hamlet*, adapté par le metteur en scène Léonard Matton. Le public pouvait à cette occasion devenir à la fois auteur et acteur de cette intrigue racontée en « temps réel ».

Le Centre a poursuivi sa collaboration avec la société Polaris pour des spectacles immersifs dans les monuments. Ces événements mobilisent de nombreux acteurs et des bénévoles lors de soirées costumées. Ainsi, « La Grande Épopée », écrite et mise en scène par Charles Mollet, a été programmée pour une troisième année d'affilée au château de Châteaudun. Au début de l'été 2019, le château de Champs-sur-Marne a également été le cadre de



Au château de Vincennes, le metteur en scène Léonard Matton a proposé une adaptation immersive de la pièce de William Shakespeare, *Hamlet*.



« Parties de Campagne », où les spectateurs ont été plongés dans l'ambiance d'une soirée du début du xx^e siècle. « Le Grand Réveillon » a été de nouveau orchestré au château de Champs-sur-Marne pour entrer dans les célébrations des fêtes de l'hiver 2019.

Les spectacles nocturnes ont rencontré un vif succès. Le deuxième volet des « Chroniques du Mont » à l'abbaye du Mont-Saint-Michel a attiré près de 50 000 spectateurs et les alignements de Carnac, qui ont proposé cet été la cinquième édition du spectacle nocturne familial Skedanoz, ont reçu près de 45 000 spectateurs. Pour célébrer les 500 ans de la Renaissance en Centre-Val de Loire, le CMN a confié à la société Explore Studio son nouveau spectacle son et lumière « Les Nuits fantastiques », au château d'Azay-le-Rideau. Cette déambulation immersive était l'occasion pour les visiteurs de découvrir des projections en pleine nature. Le spectacle nocturne « Une soirée avec Madame de Pompadour » qui proposait du théâtre, de la danse, des jeux et un bal a aussi rassemblé de nombreux visiteurs au château de Maisons. À l'occasion du lancement du Printemps de l'Art déco dans la région des Hauts-de-France, la villa Cavrois, en partenariat avec l'office de tourisme de Roubaix, a projeté le film *L'Inhumaine* de Marcel L'Herbier, sorti en 1925.

Le deuxième volet des « Chroniques du Mont » à l'abbaye du Mont-Saint-Michel a attiré près de 50 000 spectateurs.

3. UNE STRATÉGIE D'INNOVATION POUR RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ DES SITES

3.1 Des rendez-vous originaux pour ancrer les monuments dans leurs territoires

Une grande diversité d'opérations a permis aux publics de proximité de renouveler leur expérience des monuments en 2019. Ainsi, la manifestation familiale « Monument Jeu d'Enfant » s'est déployée dans 49 sites du réseau du CMN. Pour la 21^e édition de ce rendez-vous en 2019, l'établissement a proposé une nouvelle offre à destination des jeunes publics qui sont devenus le temps d'une journée notamment archéologues, forgerons ou druides. Cette programmation participative a été l'occasion de raconter l'histoire des monuments sur un mode pluridisciplinaire avec de nombreux ateliers : jeux de piste, visites théâtralisées, lectures de contes ou encore découvertes de cabinets de curiosités. « Il était une forêt » proposait aux enfants de déployer leur imagination grâce aux monuments, dans les châteaux de Bussy-Rabutin puis de Pierrefonds.

Les « Contes & Histoires » ont également été reconduits dans 31 monuments à la fin de l'année 2019 pour proposer aux enfants des enquêtes, des lectures de contes, des ateliers créatifs et gourmands dans le contexte des fêtes de Noël. La nouvelle exposition itinérante « Fantaisies pour un palais », aussi conçue

La troisième édition de la manifestation « À nous la basilique! »

Le CMN et l'association Franciade de Saint-Denis ont pu travailler à la réalisation de deux soirées au cœur de la basilique cathédrale de Saint-Denis. La compagnie Terraquée, avec l'aide de diverses associations et structures dionysiennes comme l'Institut médico-éducatif Les Moulins Gémeaux, le Secours Populaire, l'association des Femmes de Franc Moisin, a présenté une œuvre à l'occasion de la troisième édition de ce rendez-vous dionysiaque. Les participants à ces soirées pouvaient se mettre en scène et suivre une déambulation théâtrale à travers le site.

Les monuments ont proposé une offre variée d'opérations à destination des jeunes publics.





pour le public familial et présentée au château de Maisons, évoquait des paysages oniriques et de fêtes du XVIII^e siècle. Elle était accompagnée d'une série d'ateliers pour les enfants.

Pour leur cinquième édition, les Historiades de Salses proposaient spectacles et ateliers historiques variés.

La cinquième édition des Historiades de Salses a proposé aux publics de se plonger dans le XVII^e siècle avec des spectacles de reconstitution de combats de mousquetaires, des initiations à la fauconnerie ou au tir à l'arc à cheval. De nouvelles troupes de comédiens et d'artisans ont animé des ateliers de frappe de monnaie, de fonte de balles, de taille de pierre, d'héraldique, de coiffure médiévale pendant ces deux jours qui ont également été accompagnés d'un marché artisanal.

Aux remparts d'Aigues-Mortes et de Carcassonne, aux châteaux de Châteaudun et de Pierrefonds, des tournois de béhourd proposaient de découvrir des techniques de combats médiévaux, avec la collaboration de la fédération française de Béhourd.

Les visiteurs des monuments ont été invités à se rassembler autour d'une dizaine de marchés de pays tout au long de l'année. Au domaine de George Sand à Nohant, au palais du Tau ou au château d'Aulteribe, les marchés de Noël ont été des lieux de convivialité et de mise en valeur des produits des territoires où s'ancrent les monuments. Le CMN a également lancé en 2019 son premier



Le château de Jossigny investi par les visiteurs à l'occasion de la troisième fête d'Automne des Journées des plantes et Art du jardin.

Page de droite en haut

Tournois de béhourd à la cité de Carcassonne.

Page de droite en bas

Les amateurs de savoir-faire botanique se sont à nouveau réunis au château de Bouges pour la dixième édition de « Folie des plantes, des fleurs et des arts ».

marché annuel de produits d'abbayes à l'abbaye du Thoronet qui a permis de mettre en valeur l'artisanat monastique, les produits naturels et les circuits courts. La dixième édition de « Folie des plantes, des fleurs et des arts » au château de Bouges rassemblait des amateurs de plantes et de savoir-faire verts. La troisième fête d'Automne des Journées des plantes et Art du jardin était l'occasion de découvrir les propositions d'une soixantaine d'exposants pépiniéristes, paysagistes ou producteurs réunis dans le théâtre de verdure du domaine de Jossigny. Dans ce même site, le festival « Emmenez-moi... » proposait de nombreuses animations : visites thématiques, exposition, concerts ou spectacles qui ont reçu un soutien particulier du département de Seine-et-Marne.

Tout au long de l'année 2019, l'établissement a participé à l'organisation de courses pédestres qui créent des liens entre les monuments et leurs territoires géographiques. Le Centre s'est aussi investi dans la troisième édition des « Foulées du Bocage carrougien », manifestation qui bénéficiait à l'association Mieux Vivre avec le Syndrome de Joubert. La quatrième édition du « Trail de l'Archange » a accueilli près de 600 marathoniens dans la baie du Mont-Saint-Michel. Le « Grand Raid Cathare », au départ de la cité de Carcassonne proposait cinq courses adaptées à tous les niveaux des coureurs. La « Corrida de Rambouillet », les « Foulées de Bourges », la « Course des deux châteaux, Pierrefonds-Compiègne » ou le « Trail de la Guillestroise » à Mont-Dauphin ont été reconnus comme des initiatives propices à la découverte des monuments dans leurs environnements naturels plus vastes. Dans ce dernier site, l'organisation inédite de visites en raquettes a séduit des sportifs de tous âges.

Le lancement de « Passion Monuments »



L'année 2019 a été marquée par le lancement de « Passion Monuments », un abonnement annuel permettant d'accéder en illimité à tous les sites de l'établissement. De nombreux avantages se sont associés à cette nouvelle offre. En plus des visites libres ou commentées (hors des réservations obligatoires)

en illimité tout au long de l'année, les abonnés disposent de trois journées pour inviter gratuitement un accompagnant. Par ailleurs, les trois numéros annuels du magazine numérique *Monuments nationaux* et une infolettre mensuelle sont adressés aux bénéficiaires, qui profitent également d'une réduction de 5 % sur leurs achats de livres des Éditions du patrimoine dans le réseau de librairies-boutiques du CMN. Une programmation culturelle privilégiée est aussi réservée aux abonnés (invitations aux vernissages et visites guidées notamment). Des tarifs réduits et des offres avec les partenaires culturels du Centre dont le domaine de Chantilly, le château de Versailles, le château de Fontainebleau, le domaine national de Chambord, le musée de l'Armée de l'hôtel national des Invalides, ou encore l'association des Vieilles maisons françaises sont aussi réservés aux abonnés.



3.2 De nouvelles initiatives pour accroître le rayonnement des monuments

L'établissement a poursuivi sa politique d'innovation pour élargir le rayonnement des monuments en 2019, particulièrement en ce qui concerne ses projets numériques. L'Incubateur du patrimoine, au premier rang de cette démarche, a recruté une deuxième promotion, fort d'une première année d'expérimentations réussie. Sur les 86 candidats ayant présenté leurs projets, huit ont été retenus. Bryanthings présente des bornes de mécénat participatif permettant à chaque visiteur de contribuer à des projets de mécénat. Explorama met en valeur le patrimoine à travers le jeu et propose une application de chasse au trésor sur mobile. Foxie propose des jeux immersifs et géolocalisés sur smartphone dans les sites touristiques. IntensCity ambitionne de renouveler la mise en valeur nocturne du patrimoine par la lumière digitale, en conciliant changements esthétiques, économies d'énergie et respect des façades. OHz organise des masterclass audio permettant aux visiteurs de s'éduquer à leur rythme et sans écrans. PICNIC propose des architectures mobiles : kiosques et stores modulables autonomes en énergies renouvelables. Phygital Tales développe de nouveaux formats de contenus donnant une vie numérique aux ouvrages papier grâce à la réalité augmentée. L'association La Réserve des arts entend réduire les déchets des expositions tout en soutenant le secteur culturel et artistique, en récupérant les rebuts et les matériaux scénographiques pour leur donner une deuxième vie. Parallèlement, grâce aux Rencontres mensuelles de l'Incubateur du patrimoine, qui ont réuni presque quatre cents personnes, le CMN a créé une communauté autour de ces entrepreneurs, des agents de l'établissement, des professionnels et des chercheurs du secteur culturel et de l'innovation.



Le CMN a accueilli en 2019 la deuxième promotion de l'Incubateur du patrimoine.

La billetterie en ligne est devenue un outil de vente important du Centre en 2019. Trente-quatre monuments sont équipés de ce dispositif qui représente 764 477 billets vendus en ligne en 2019, soit plus de 15 % du chiffre d'affaires des droits d'entrée.

Les dispositifs d'horodatage mis en place dans un premier temps pour faciliter la vente des « Nuits du Panthéon », puis des visites-conférences de Carnac, sont en cours de déploiement sur les autres monuments équipés en billetterie électronique. Ce dernier outil a été utilisé par onze monuments et a permis la vente de près de 30 000 billets. Parmi la trentaine d'opérations qui en ont bénéficié, les animations « Contes & Histoires », des visites-conférences, des ateliers et des visites famille ont été plébiscités. Grâce aux créneaux ouverts à la vente à l'avance, le visiteur peut organiser ses activités et le monument donne une bonne visibilité à sa programmation, tout en simplifiant et en sécurisant la commercialisation de ces billets. Un nouveau dispositif de connaissance des visiteurs de l'établissement ayant acquis des e-billets a parallèlement été mis en place en 2019, en vue de mieux connaître les attentes de ces publics.

Une nouvelle grille tarifaire pour l'accès aux monuments nationaux a été mise en place en 2019. Le but de cette opération était de simplifier la grille tarifaire et de la rendre plus lisible pour les différentes catégories d'usagers. Pour les personnels en billetterie, cette réforme a aussi simplifié les échanges avec le public et facilité les passages en caisse.

Le développement touristique international a, une année encore, été l'un des axes majeurs du développement de l'établissement en 2019. Des actions ont été menées sur les marchés européens (Bénélux, Allemagne, Espagne, Italie, etc.), sur les marchés lointains (États-Unis, Japon, Corée du Sud, Canada), mais aussi sur les marchés émergents (Chine, Russie, Brésil). En 2019, cette activité représentait la participation à douze salons professionnels, seize accueils de tour-opérateurs, neuf tournées médiatiques, dix articles de valorisation dans la presse touristique et trente-huit accueils de journalistes et de blogueurs. Le pôle international de l'établissement a contribué à l'accroissement de la fréquentation et la programmation des monuments par les professionnels du tourisme. Au nombre des temps forts de l'année figure l'inscription aux grands événements professionnels touristiques, multi-marchés avec une présence renforcée au salon Rendez-vous en France qui permet de rencontrer des tour-opérateurs du monde entier. Les professionnels du tourisme ont fait l'objet d'une attention particulière et une forte collaboration s'est développée avec des revendeurs internationaux, notamment des agences et des institutions anglo-saxonnes et russes.



La billetterie électronique facilite la vente des billets pour de nombreux événements, comme ici la visite chantée du Panthéon proposée par le ténor et guide-conférencier Grégoire Ichou.

LA CONDUITE DE PROJETS PATRIMONIAUX DE GRANDE ENVERGURE







L'année 2019 a permis au CMN de franchir de nouvelles étapes dans sa politique de conservation des monuments qui lui sont confiés. Dans son histoire centenaire, l'établissement n'avait jamais autant dépensé en travaux de conservation et d'aménagement. Outre la progression des deux grands chantiers de l'hôtel de la Marine et du château de Villers-Cotterêts, le Centre a fourni de nouvelles preuves de sa capacité à conduire des travaux délicats sur l'ensemble du territoire national. En s'appuyant sur un large réseau de partenaires et en modernisant son action, le CMN a continué à relever l'ensemble des défis patrimoniaux qui lui sont proposés.

1. UNE CONTRIBUTION DÉTERMINANTE POUR PROTÉGER DES SITES EMBLÉMATIQUES

1.1 La progression du chantier de l'hôtel de la Marine

Le Centre s'est vu confier la gestion de l'hôtel de la Marine au départ de l'état-major de la Marine en décembre 2015. En 2017, il y a lancé une grande campagne de restauration et d'aménagement. Tout au long de l'année 2019, un effort important a été fourni pour restaurer les cours et les intérieurs en vue de permettre l'ouverture au public de ces espaces. Il s'agissait notamment de veiller à la conservation des futurs espaces de visite, d'animation, de restauration et de travail. Le CMN s'est attaché à restituer les volumes d'origine et à respecter la distribution des appartements. Dans le respect de ce lieu historique, des aménagements particuliers ont également été opérés pour permettre l'accessibilité des personnes à mobilité réduite.



Double page précédente

L'ancienne salle à manger de l'appartement de fonctions du chef d'état-major de la Marine.

Page de gauche

Le château de Villers-Cotterêts accueillera la future Cité internationale de la langue française.

Ci-contre

Un effort important a été fourni tout au long de l'année 2019 pour restaurer les cours et les intérieurs de l'hôtel de la Marine.



À la fin de l'année 2019, les locaux destinés au travail, prestigieux espaces de plus de 6 000 m², ont été mis à la disposition d'un locataire pour entamer de nouveaux travaux d'aménagement. Une start-up française de *coworking*, Morning Coworking, a signé un accord avec le CMN pour l'occupation de ces bureaux pour une durée minimum de douze ans. Cette convention vise l'accueil de 650 personnes.

Une démarche innovante, immersive et rigoureuse a été adoptée pour concevoir la médiation culturelle de l'hôtel de la Marine. Le visiteur sera accompagné tout au long du parcours par le « Confident », un casque configuré en fonction des profils du public du monument. Il offrira trois types de parcours selon des choix qui s'adaptent aux intérêts de chacun : un parcours focalisé sur le XVIII^e siècle, un voyage à travers trois siècles d'histoire du bâtiment et un parcours pour les familles. Un ambitieux projet de recherche a été mené par des spécialistes des sujets abordés pour disposer des meilleures données scientifiques et comprendre l'histoire de ce monument.

Une ingénieuse verrière pour couvrir la cour de l'Intendant

La cour de l'Intendant a été choisie pour devenir le point de départ des circuits de visite de l'hôtel de la Marine. Pour la protéger et améliorer le confort des visiteurs, elle a été couverte d'une large verrière conçue par l'architecte Hugh Dutton. Le premier objectif de cet aménagement était de redonner une lecture historique du bâtiment. Positionnée sur la corniche entre le deuxième et le troisième étage, elle rend à la cour ses proportions originales. La verrière collecte aussi les rayons solaires et les diffuse dans l'ensemble du volume couvert. En partie supérieure, au niveau du troisième étage, des miroirs dits « redirecteurs » captent la lumière naturelle et la réfléchissent vers la verrière. Chaque élément de la structure est revêtu d'un habillage en tôle d'inox et traité en finition « miroir », ce qui amplifie le jeu complexe des réfractions, rappelant les lustres du bâtiment dans lequel cette réalisation s'insère.



Les éléments du projet scénographique de l'agence Moatti – Rivière seront mis en place dans les espaces transformés au XIX^e siècle. Le public sera d'abord invité à découvrir la construction du monument, puis il pourra découvrir l'histoire de ce bâtiment, d'abord affecté au Garde-Meuble de la Couronne et qui accueillit le ministère de la Marine, depuis 1789 jusqu'en 2015.

Au premier étage, en montant par l'escalier d'honneur, le public pourra trouver un espace réservé aux expositions temporaires de la Fondation Collection Al Thani, qui compte plus de 6 000 pièces de l'Antiquité à nos jours. Ces manifestations seront choisies en accord avec le CMN, avec une attention spéciale à leur pertinence vis-à-vis de l'histoire de l'hôtel de la Marine.

Parallèlement à ces accords, cinq autres mécénats majeurs ont été signés pour mener à bien les travaux. La Compagnie du Ponant accompagne ainsi la restauration de l'ancien bureau du chef d'État-major. Le soutien de Siaci-Saint-Honoré permet de travailler à la restitution du cabinet des glaces et du cabinet doré. Dentsu Aegis Network s'est mobilisé via un mécénat de compétence pour la conception de campagnes de communication. Le mécénat de compétence de Rolex permet également l'acquisition et la restauration de pendules pour le parcours de l'hôtel. Les Fondations Velux se sont à nouveau engagées aux côtés du CMN avec un mécénat exclusif pour la réalisation de la verrière de la cour de l'Intendant. Des particuliers ont également apporté leur soutien financier, tels que madame Danièle Ricard ou la famille Lambert.

Grâce à un don de la Fondation Collection Al Thani, le Centre a également reçu une commode de l'ébéniste royal Jean-Henri Riesener. Elle rejoint le secrétaire en armoire, classé trésor national, aussi réalisé par Jean-Henri Riesener, acquis quelque temps plus tôt pour l'hôtel de la Marine par le CMN avec le soutien du ministère de la Culture. Provenant tous deux de collections privées, ces meubles viennent enrichir le patrimoine national. Une politique de dépôts et de prêts est en cours d'élaboration, notamment avec le Mobilier national et le musée du Louvre. Elle permettra à d'autres pièces authentiques de retrouver leur place dans les appartements de l'hôtel de la Marine, avec l'ambition de remeubler ce monument au plus près de ce que décrivent les inventaires d'origine.



Le « Confident » accompagnera les visiteurs dans leur découverte de l'hôtel de la Marine en proposant trois types de parcours, adaptés aux intérêts de chacun.



Élément du projet scénographique proposé par l'agence Moatti – Rivière.

1.2 La poursuite du projet de la future Cité internationale de la langue française au château de Villers-Cotterêts

L'élaboration du projet de la future Cité internationale de la langue française au château de Villers-Cotterêts a été poursuivie en 2019. Située dans l'Aisne, cette ancienne résidence royale de la Renaissance se compose d'un vaste ensemble de bâtiments et d'un parc en bordure de la forêt de Retz. Coupé de son environnement urbain et naturel à partir du début du XIX^e siècle, le site est devenu une prison, puis un abri pour les démunis. Sa vocation d'œuvre sociale a perduré jusqu'en 2014, date à laquelle le château est devenu un Ehpad géré par la Ville de Paris.

Le site se trouvait dans un déplorable état d'abandon lorsque le CMN a reçu des pouvoirs publics la mission de restaurer le monument et d'y élaborer un programme culturel consacré à la langue française et à la francophonie. Ce projet représente l'opportunité de proposer des expositions temporaires, des spectacles, des concerts, des lectures, des festivals pour mettre à l'honneur la création en français et valoriser le monument en co-construction avec les acteurs du territoire.



Le CMN et les acteurs locaux sont mobilisés ensemble autour du projet de la future Cité internationale de la langue française.

En 2019, l'établissement a recruté des équipes et nommé le premier administrateur du site pour lancer le projet. Le chantier bénéficiera du savoir-faire de l'Atelier Projectiles qui a été sélectionné pour porter la maîtrise d'œuvre des aménagements intérieurs et de la scénographie aux côtés d'Olivier Weets, architecte en chef des monuments historiques. La campagne de travaux lancée par le CMN à la fin de l'année 2019 a d'abord concerné les bâtiments du logis royal et du jeu de paume. La livraison de la première tranche du projet est envisagée au terme d'une restauration de 110 millions d'euros.

À l'occasion des Journées européennes du patrimoine, le CMN a annoncé l'ouverture d'une maison de projet qui restera accessible au public au long du



Le public a répondu présent aux différentes animations proposées dans le cadre des Journées européennes du patrimoine, manifestant ainsi son intérêt pour le lieu et le projet porté par le CMN.

chantier du château de Villers-Cotterêts. Ces journées ont aussi donné lieu à de nombreuses animations dans la cour des Offices du château, exceptionnellement ouverte au public : exposition de photographies de Thomas Jorion et de Benjamin Gavaudo, conférences, interventions de spectacle vivant, visites de la forêt de Retz en partenariat avec l'ONF, circuit de visite consacré à Alexandre Dumas ou théâtres d'improvisation. D'autres actions de préfiguration seront déployées dans les prochaines années, contribuant à mobiliser les habitants autour de l'opération et à faciliter leur appropriation de celle-ci.

L'ambition de la future Cité est de toucher un large public, populations locales, familles, scolaires et étudiants, touristes, professionnels de toutes nationalités pour leur présenter la richesse de la langue française et de son histoire. La mise en place d'un centre de formation à la langue française est envisagée pour répondre aux priorités territoriales et sociales, notamment pour lutter contre l'illettrisme. En partenariat avec diverses structures régionales et nationales, il s'adressera à des groupes locaux, à des enseignants et à des formateurs.

La future Cité entend aussi encourager la création, la recherche et l'innovation, dans le champ de l'éducation et de l'apprentissage. Un programme de résidences sera proposé : artistes, écrivains, chercheurs, pédagogues, venus de tous pays et menant une démarche de création en lien avec la langue française, seront invités à travailler sur place pendant une durée variable en fonction de leurs projets. Des ateliers seront mis à leur disposition pour favoriser des rencontres et des collaborations fécondes.

Pour les acteurs locaux, ce projet incarne la possibilité d'une nouvelle dynamique culturelle, sociale, touristique et économique à l'échelle du département de l'Aisne et de la Région Hauts-de-France. Ces interlocuteurs sont d'ores et déjà impliqués dans l'élaboration du projet au sein d'un comité de pilotage.

La cour des Offices du château de Villers-Cotterêts exceptionnellement ouverte le temps d'un week-end d'animations, à l'occasion des Journées européennes du patrimoine.





L'important chantier de restauration des menuiseries, des toitures et des structures mené au château de Carrouges.

2. UN RYTHME SOUTENU DE CHANTIERS DE RESTAURATION ET D'AMÉNAGEMENT

2.1 La poursuite de travaux de restauration dans l'ensemble du réseau

Sur l'ensemble du territoire national, l'établissement a déployé son savoir-faire pour mener à bien de nombreux chantiers de restauration en 2019.

Le CMN a ainsi entrepris un important chantier de restauration des menuiseries, des toitures et des structures du château de Carrouges pour un budget total de 5,7 millions d'euros. Les menuiseries du rez-de-chaussée et du premier étage ont été traitées en premier lieu, suivies des charpentes et des toitures du logis des Blossets, puis des autres ailes du monument. Ces travaux se sont aussi accompagnés de la réfection des joints et de l'étanchéité des maçonneries des cheminées et des lucarnes. La colonne de Juillet a bénéficié d'une campagne d'étanchéisation des terrasses, dont le revêtement de couverture a entièrement été refait. Une fois la structure mise à l'abri des soucis d'humidité, la restauration du décor a été entamée avec un nettoyage des maçonneries et des éléments en bronze, un traitement des vitraux de la galerie circulaire, des mosaïques et

La restauration d'œuvres à l'Arc de Triomphe sous le regard du public

Les dégradations d'œuvres historiques à l'Arc de triomphe en 2018 avaient suscité une forte émotion. Leur restauration a été conduite sous les yeux des visiteurs. Un moulage partiel du *Départ des volontaires* de François Rude, présentant le *Génie de la Patrie*, a nécessité une opération de recollage et de modelage s'appuyant sur l'exemplaire du musée Rude de Dijon. Une esquisse peinte de Guillaume Dubufe pour un décor figurant les funérailles de Victor Hugo qui avait été lacérée a été détachée de son châssis, aplanie, doublée puis retouchée. Un buste de Louis-Philippe a simplement été nettoyé alors qu'une effigie de Napoléon I^{er} a nécessité un goujonnage et plusieurs collages pour retrouver son état d'origine. La maquette de l'Arc a également nécessité un minutieux travail de reconstitution des fragments.



Le *Génie de la Patrie*, moulage partiel du *Départ des volontaires* de François Rude, a été restauré grâce à des opérations de recollage et de modelage.

des grilles. Le pont-levis de la porte Narbonnaise de la cité de Carcassonne, accès incontournable au site, a également nécessité une reprise du platelage et de ses goujons.

Le CMN a entrepris un vaste chantier de restauration tant extérieur qu'intérieur du monastère de Saorge. Les façades et les toitures de l'église, des galeries du cloître et de la sacristie ont été restaurées et la façade de l'église consolidée. Les décors intérieurs de l'église et les fresques du cloître ont aussi été traités parmi d'autres travaux dans ce monument. Particulièrement exposés aux intempéries et difficiles d'accès, les remparts de la forteresse du château d'If ont bénéficié d'une importante opération de conservation qui a permis de restaurer des parties de parement déchaussées et fragilisées et de restituer les parapets disparus ou ruinés pour sécuriser le site. Des travaux de restauration du château d'Oiron ont remédié aux désordres structurels au niveau des sols et des maçonneries du pavillon du Roi. Un diagnostic a également permis de cibler les problèmes structurels principaux et les besoins de la dépose de certains cloisons et de certains planchers.



Un chantier de restauration et d'insertion sociale au bâtiment Saint-Maur de l'abbaye de Montmajour

La sécurisation et la consolidation des structures du bâtiment Saint-Maur de l'abbaye de Montmajour se sont avérées nécessaires en raison de l'état de certaines voûtes et maçonneries qui ont été mises en sécurité notamment par le moyen d'étais, de tirants ou de broches. Les murs présentant des problèmes sanitaires ou structurels ont été consolidés. D'autres travaux ont été entrepris pour améliorer la circulation des visiteurs, notamment grâce au soutien du Loto du patrimoine. À travers ce chantier de restauration, le CMN s'est pleinement associé au développement du territoire de l'abbaye de Montmajour en poursuivant des partenariats avec les associations ACTA VISTA et BAO Formation. L'objectif de cette collaboration était de recruter et de former sur place une équipe de seize demandeurs d'emploi issus de la région et de les accompagner vers de nouveaux horizons professionnels.



Au château de Bussy-Rabutin, la restauration des appartements et des pièces de services réaménagées au XIX^e siècle et de l'aile Sarcus a fait partie des opérations emblématiques retenues dans le cadre de la première édition du Loto du patrimoine. L'aile Sarcus a fait l'objet d'un traitement contre les insectes



Lancement des opérations de restauration au château de Bussy-Rabutin, projet retenu dans le cadre de la première édition du Loto du patrimoine.

xylophages, les murs ont bénéficié d'un drainage périphérique permettant d'assainir les maçonneries et les charpentes et les couvertures ont été reprises. La Région Bourgogne-Franche-Comté s'est associée à ces opérations délicates.

À la suite des travaux de restauration de la façade sur cour du château de Maisons, le CMN a engagé une importante campagne de mise en valeur du parc, particulièrement affecté par l'urbanisation. Le portail, très corrodé, a été déposé et restauré. La cour d'honneur a également fait l'objet d'un chantier afin de redessiner et de paver l'allée entre le portail et la porte d'axe. À la suite de ces travaux, une nouvelle phase de chantier a été engagée pour mettre en valeur le jardin en direction de la Seine. Parallèlement, les balustres et le mur de soutènement de la terrasse côté Seine ont été restaurés.

La circonscription des sites mégalithiques de Carnac a organisé un chantier-école accueillant des élèves de master en restauration du patrimoine de l'Institut national du patrimoine et de l'école supérieure d'art et de design TALM de Tours. Ce chantier de formation, premier du genre, a notamment permis de documenter et de localiser certains désordres et de valider une méthode de traitement adaptée au site des alignements de Carnac.

Enfin, il est aussi à noter que l'établissement a été chargé par le ministère de la Culture de la restauration des façades et des couvertures de l'abbaye du Mont-Saint-Michel grâce à une attribution spéciale de crédits de 7 millions d'euros engagée dès la fin de l'année 2019. L'État a par ailleurs concrétisé son projet de création d'un établissement public industriel et commercial pour assurer la gestion du site, en partenariat avec l'ensemble des acteurs territoriaux, dont le Centre, qui continuera à gérer l'abbaye.

2.2 L'aménagement de nouveaux parcours de visites dans de nombreux monuments

Le CMN a entrepris d'importants programmes de renouvellement des circuits de visite de plusieurs monuments. Dans le cadre des travaux d'aménagement des combles du château de Cadillac, un nouveau parcours de visite englobant les quatre niveaux du château a été déployé en 2019. Ce nouveau parcours de visite, destiné avant tout au public familial, prévoit un espace d'introduction à la visite accessible à tous. Il présentera une maquette tactile et un film décrivant l'évolution architecturale et historique du château.

Au site archéologique de Montmaurin, l'ancien presbytère a été restauré pour y accueillir un espace d'interprétation des deux villas gallo-romaines de Lassalles et de la Hillère. Il comporte désormais une maquette présentant l'évolution du territoire de Montmaurin, des premières occupations humaines à l'époque actuelle. Deux salles présentent des collections provenant du site.

Le nouvel aménagement du chœur de l'église du monastère royal de Brou, fruit d'une collaboration entre le CMN et la Ville de Bourg-en-Bresse, a permis de réaffirmer l'unité artistique de cet ensemble monumental. Le service des publics du monument, en collaboration avec l'association Valentin Haüy, a fait réaliser des moulages des gisants de Marguerite d'Autriche et de Philibert le Beau pour



organiser des rencontres avec le public malvoyant. Une table numérique permet désormais à tous les publics de dessiner les restitutions de l'ensemble.

Le projet de musée dédié à l'œuvre de Le Corbusier a été lancé en 2019 avec la communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise, la Ville de Poissy, la Fondation Le Corbusier et le CMN. Il consiste à créer, dans un bâtiment neuf aux abords immédiats de la villa Savoye à Poissy, un espace d'exposition dédié à Le Corbusier et à l'architecture moderne. Il entend également éclairer les visiteurs pour découvrir la villa Savoye.



Le nouvel espace d'accueil du trophée d'Auguste à La Turbie.

Après deux ans et demi de fermeture, la tour nord de la cathédrale de Notre-Dame de Chartres a été rouverte à la visite libre grâce à un aménagement visant à parfaire la sécurité du site.

L'espace d'accueil du trophée d'Auguste à La Turbie a été remodelé pour mieux répondre aux besoins des visiteurs.

Le projet de réaménagement du logis du Gouverneur, au départ de la visite des tours et des remparts d'Aigues-Mortes, a reçu le soutien de la Région Occitanie.

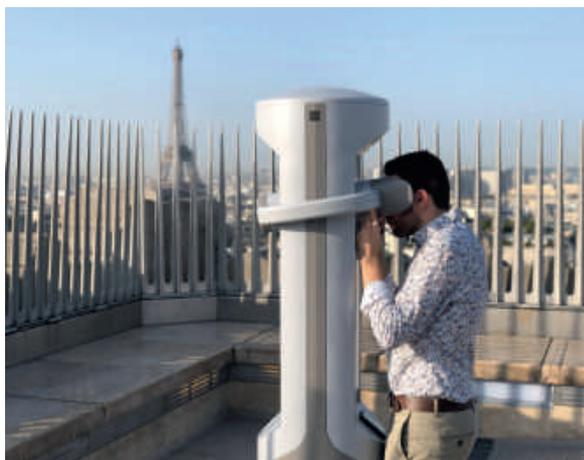
Des nouvelles bornes de réalité virtuelle installées à l'Arc de triomphe ont été plébiscitées par le public. Deux films permettent d'y parcourir à 360° le retour des cendres de Napoléon en 1840 et la victoire de l'équipe de France de football en 2018.

Le domaine national du Palais-Royal accueille désormais, en souvenir de Colette et de Jean Cocteau, un « jardin des belles lettres » constitué de dix-huit bancs-poèmes *Dentelles d'Éternité* du sculpteur Michel Goulet. Ces bancs-poèmes présentent sur leurs dossiers des citations de Colette et de Jean Cocteau, ainsi que d'autres poètes et poétesses du XVIII^e au XXI^e siècle.

Page de gauche

Un espace d'interprétation a été aménagé au site archéologique de Montmaurin, dans l'ancien presbytère.

Des collections issues des fouilles des villas gallo-romaines sont présentées dans deux salles.



Les bornes de réalité virtuelle mises en place sur la plate-forme de l'Arc de triomphe permettent de revivre la victoire des Bleus en 2018 et le retour des cendres de Napoléon en 1840.

3. UNE POLITIQUE DE PARTENARIATS ET DE MODERNISATION POUR RÉPONDRE À DES ENJEUX PATRIMONIAUX D'AVENIR

3.1 Une stratégie de partenariats pour accompagner la protection des monuments

Afin d'accompagner le rayonnement des monuments, l'établissement s'est doté en 2019 d'un Comité de soutien composé d'une vingtaine de personnalités publiques issues d'horizons professionnels divers. Chacune est représentative de son secteur d'activité, familière du monde de l'art ou sensible à la cause du patrimoine (chefs d'entreprises nationales et internationales, collectionneurs, donateurs, figures intellectuelles ou institutionnelles) :

- M. Joseph Achkar, décorateur, restaurateur et spécialiste du XVIII^e siècle;
- Son Altesse Prince Ayn Al-Ahmad Aga Khan;
- M. Nikos Aliagas, animateur vedette de TF1 et photographe;
- M. Nicolas Bazire, directeur général du groupe Arnault et membre du Conseil;
- M. Jean-Louis Beffa, président d'honneur de Saint-Gobain et président du conseil de surveillance du groupe Le Monde;
- M. Stéphane Bern, animateur vedette, journaliste, écrivain et chargé de mission sur le patrimoine auprès du Président de la République;
- M^{me} Amélie de Bourbon-Parme, écrivaine, chroniqueuse au *Parisien Week-End* et directrice conseil chez Havas Paris;
- M. Michel Charrière, décorateur, restaurateur et spécialiste du XVIII^e siècle;
- M^{me} Christine Coulaud-Afflelou, directrice de The B&C Club;
- M. Pierre Cornette de Saint-Cyr, commissaire-priseur;
- M. Olivier Dassault, président du Comité de stratégie et développement du groupe industriel Marcel Dassault;
- M. Pierre Donnersberg, président de Siaci Saint Honoré;
- M. Guillaume Durand, journaliste, présentateur sur Radio Classique;
- M. Thierry Jadot, président de Dentsu Aegis Network France;
- M. Michel Langrand, représentant des Fondations Velux en France;
- M. Gérard Mestrallet, président exécutif de l'Agence française pour le développement d'AlUla, président de Suez, président d'honneur d'Engie;
- M. Jean-Marie Rouart de l'Académie française;
- M. Jacques de Saussure, vice-président du groupe bancaire suisse Pictet;
- M. Jean-Emmanuel Sauvée, président et actionnaire de Ponant;
- M. Guy Savoy, chef étoilé;
- M. Jean-Dominique Senard, président du groupe Renault;

- M. Guillaume de Seynes, directeur général du pôle amont de la maison Hermès;
- M. Ross McInnes, président du conseil d'administration de Safran;
- M^{me} Jacqueline Von Hammerstein, directrice de C.T. LOO et Cie.

Ces personnalités ont décidé d'apporter leur contribution à l'accompagnement du mécénat et du développement de l'image des monuments. Les premières réunions du Comité de soutien ont permis de définir la stratégie à suivre, notamment avant l'ouverture au public de l'hôtel de la Marine. Ces acteurs se mobilisent pour constituer un réseau national et international de partenaires et de mécènes qui aura vocation à soutenir le rôle joué par l'établissement dans le développement des territoires et l'attractivité de la France.

Soixante-seize conventions de mécénat ont été signées en 2019. Elles concernent 47 conventions de mécénat (financier et mixte) pour un montant total perçu de 1,7 million €. Les dons particuliers, recueillis pour la préservation des monuments, s'élèvent à 78 000 € (dont 30 000 € sur la plateforme « Ma pierre à l'édifice »). Le mécénat en nature et en compétence a représenté un complément de 1 million d'euros. Les conventions de partenariat et de parrainage ont représenté 176 000 € en 2019 dont 71 000 € en nature ou en compétence.



Une convention de partenariat a été signée entre le CMN et la fondation François Sommer en vue de l'aménagement et l'organisation d'expositions au château de Carrouges.

Le lancement d'une politique de produits dérivés en partenariat avec des entreprises du patrimoine vivant



En 2019, le Centre a œuvré en collaboration avec des marques prestigieuses labellisées Entreprise du Patrimoine Vivant (EPV) comme la société de vêtements Saint James, la société de tissage Garnier-Thiebaut ou encore le fabricant de savons Marius Fabre pour lancer une politique de produits dérivés. Par cette stratégie de développement économique au service des monuments, l'établissement met en valeur les savoir-faire français

tout en faisant la promotion de jeunes entreprises françaises pour leurs produits innovants ou originaux.

L'établissement a également pu compter sur le soutien de collectivités territoriales en 2019 pour faire rayonner les sites de l'établissements. Parmi l'ensemble des collectivités ayant soutenu l'activité du CMN, il faut citer la Région Nouvelle-Aquitaine, la Région Occitanie, le département de Seine-et-Marne, le département des Yvelines, la Ville de Reims et la communauté de communes du Thouarsais et la Ville de Thouars qui ont fait un effort particulier pour promouvoir les monuments, leur conservation et leur dynamisme culturel.

La fondation François Sommer, à l'origine de la création du musée de la Chasse et de la Nature, a signé une convention de partenariat avec le CMN en vue de l'aménagement scénographique du rez-de-chaussée du château de Carrouges pour y accueillir des expositions permanentes. Dans cet espace sera présentée une sélection d'œuvres et d'objets cynégétiques issus des collections du CMN. Ce nouveau parcours fera du château de Carrouges un lieu de référence du monde de la chasse et de la nature dans l'Orne et en France.

Le projet d'une candidature des sites clunisiens au patrimoine mondial de l'Unesco, en gestation depuis deux années, a été rendu officiel en l'abbaye de Cluny. Une convention de partenariat a été signée entre la Fédération européenne des sites clunisiens et le CMN en vue de préparer cette candidature. Pour mieux mettre en valeur les sites de Cluny, une convention a d'ores et déjà été signée entre le CMN, l'office de tourisme de Cluny et l'association des Amis de Cluny pour créer de nouveaux billets autorisant l'accès à l'abbaye, au musée municipal Ochier, à la chapelle de Berzé-la-Ville, tous trois gérés par le CMN, et à la tour des Fromages, gérée par l'office de tourisme.

Par ailleurs, la société des Amis du château de Maisons (SACM) a été honorée pour son soutien à l'occasion de son 110^e anniversaire lors d'une cérémonie de remerciements pour l'ensemble de ses actions menées au service du château de Maisons.

D'autres collaborations avec des partenaires fidèles ont été poursuivies, notamment avec les éditions Le Robert, qui accompagnent depuis quatre ans le CMN lors d'opérations digitales, avec le Tour de France, avec Intercités/SNCF, ou encore avec l'Orchestre de chambre de Paris. Conscient de la force et de la richesse des partenariats dynamiques créés depuis plusieurs années, le CMN entend poursuivre cette politique de partenariat en l'ouvrant à de nouvelles opportunités en lien avec les projets et les thématiques qui marqueront les années à venir.

3.2 Le renforcement de l'efficacité de l'action du CMN

Tout au long de l'année 2019, l'établissement a conduit une politique ambitieuse en faveur de la modernisation de ses procédures et de ses outils informatiques pour faciliter le travail de ses équipes. Le passage à la dématérialisation des dépenses est ainsi apparu comme une simplification administrative déterminante. Elle a répondu à une obligation réglementaire mais elle a surtout apporté l'avantage de fluidifier les échanges, en permettant notamment une amélioration des délais de paiement. La dématérialisation des dépenses participe également de meilleures conditions de travail du personnel de l'établissement, en limitant les impressions et transmissions redondantes. Le CMN a expérimenté ce dispositif au second semestre 2019 dans les services gestionnaires de Maisons-Laffitte, Saint-Cloud, Saint-Denis, des services généraux et de la mission des systèmes d'information et de communication. Fort de cette expérimentation, le CMN a généralisé la démarche en deux temps avec le passage à la dématérialisation de treize circonscriptions et des services du siège puis une seconde vague de vingt-huit services. Ainsi, l'ensemble des demandes de paiement de

La mise en œuvre d'un nouveau schéma directeur du système d'information (SDSI)

Un nouveau schéma directeur du système d'information a été élaboré et mis en place en 2019. Ce document a permis de définir les objectifs informatiques à atteindre pour sécuriser l'infrastructure des réseaux de l'établissement. Cet instrument de diagnostic, d'analyse et de formulation de la stratégie a aussi déterminé les besoins informatiques des monuments et du siège. Il permet de viser une amélioration globale de la qualité du service rendu aux publics, de mieux maîtriser les coûts et de distinguer l'ensemble des opportunités technologiques qui se présentent au CMN pour favoriser une gestion informatique exemplaire des sites administrés par l'établissement.

l'établissement (environ 47 000 demandes de paiement émises par an) a pu être dématérialisé dès la fin du premier semestre 2020.

En 2019, un effort important a aussi été réalisé pour garantir la maintenance et l'exploitation du progiciel SAP. La bonne gestion de ce système budgétaire, comptable et financier est en effet primordiale puisqu'il concerne l'ensemble des 80 librairies-boutiques de l'établissement dont l'activité représente environ 18 % des ressources propres du CMN.



Le portail du château de Maisons, restauré et remis en place en 2019.



■ L’AFFIRMATION DE LA
RESPONSABILITÉ SOCIALE,
CITOYENNE ET
ENVIRONNEMENTALE DU CMN





En 2019, l'établissement a poursuivi ses efforts visant à mieux accompagner les parcours de ses agents, promouvoir les valeurs de la République et préserver l'environnement naturel des monuments, et ce sur l'ensemble des sites où il est présent.

1. UNE POLITIQUE DES RESSOURCES HUMAINES PLACÉE AU SERVICE D'UNE MEILLEURE QUALITÉ DE LA VIE PROFESSIONNELLE

1.1 Des efforts pour mieux intégrer les agents à leurs équipes et à leurs environnements de travail

La structure de l'emploi au CMN est relativement stable d'année en année : près de 1 500 agents permanents (deux tiers des contractuels et un tiers des fonctionnaires) apportent leur concours à l'établissement, renforcés par des agents saisonniers. L'année 2019 a été marquée par une titularisation sans précédent de 104 agents, en application de la loi dite Sauvadet. L'effectif est majoritairement féminin (57%) même si la proportion varie selon les filières et les métiers répartis pour les trois quarts en régions. Les métiers se répartissent dans des filières aussi variées que l'accueil et la surveillance, la billetterie-boutique, l'administration, les activités culturelles et éducatives, les jardins et l'entretien-maintenance. La moyenne d'âge au CMN, 46 ans, est stable depuis plusieurs années. L'ampleur du réseau permet chaque année à 8,5% de l'effectif d'effectuer une mobilité au sein du CMN.

L'intégration des agents à la culture et à la vie de l'établissement constitue un objectif stratégique de la direction. Des efforts d'harmonisation des prestations sociales ont à ce titre été fournis pour mieux accompagner les trajectoires professionnelles des agents. Depuis juin 2019, le Centre bénéficie d'une délégation de pouvoirs en matière de gestion de fonctionnaires relevant du ministère de la Culture. Elle permet à l'établissement d'accompagner avec plus d'efficacité les parcours des titulaires, en mettant fin à une gestion bicéphale complexe.

Double page précédente

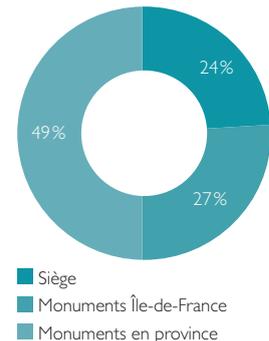
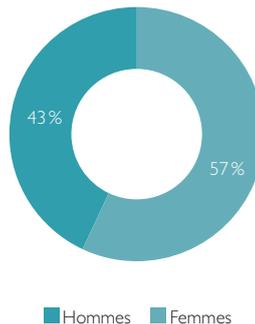
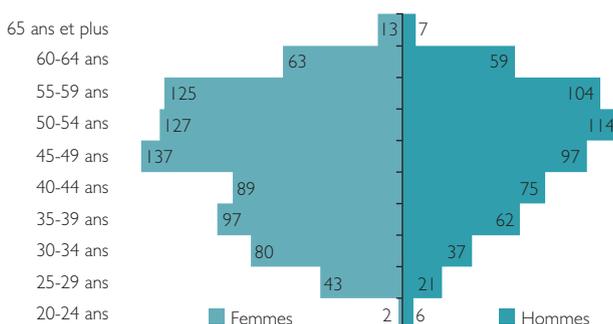
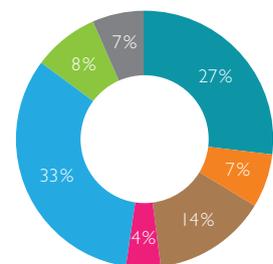
Concert de la formation musicale de l'armée de l'Air au Panthéon à l'occasion de la Fête nationale.

Page de gauche

Le château d'Azay-le-Rideau a participé à la programmation célébrant les 500 ans de la Renaissance en Centre-Val de Loire.

Ci-dessous

Bilan social du CMN.



La poursuite de l'effort pour développer le partage des compétences en interne

En 2019, plus de 500 agents ont été formés, à raison de cinq jours en moyenne. Pour ce faire, l'établissement a régulièrement fait appel à des agents en interne afin de contribuer au développement de son plan de formation. Près d'une trentaine d'intervenants occasionnels, agents du CMN ou du ministère de la Culture, ont ainsi animé trente sessions de formation, permettant d'accueillir environ 350 participants, dont un quart de stagiaires. Ce recours à des formateurs internes favorise pleinement l'acquisition et la mise en pratique de connaissances et de savoir-faire propres au Centre et il permet également de valoriser une reconnaissance essentielle à tout parcours professionnel. En lien avec la commission de la formation du CMN, la direction des ressources humaines a précisé dans une charte du formateur les conditions d'exercice de cette activité.

Cette réforme favorise aussi une meilleure gestion des titulaires de l'établissement, qui se trouvent désormais rapprochés de la direction des ressources humaines et dont le sentiment d'appartenance aux équipes des monuments a pu être renforcé.

Parallèlement, les nouvelles publications de la direction des ressources humaines sur l'intranet de l'établissement et sur *Monuments nationaux*, le magazine ont apporté des améliorations en termes de communication interne, en favorisant la diffusion d'informations relatives aux élections des délégués du personnel, aux nominations dans les monuments, à la valorisation des parcours de certains agents ou d'éléments pour anticiper au mieux les conditions de départ en retraite des personnels.

En matière de prévention des risques professionnels, de protection de la santé au travail et d'amélioration des conditions de travail des agents, l'année 2019 s'inscrit dans le prolongement des efforts poursuivis en 2018. Le travail de formation et d'accompagnement relatif à l'élaboration des documents uniques



Le château de Champs a accueilli des services civiques qui ont participé à la vie du monument.

d'évaluation des risques professionnels (DUERP) a permis, dans le cadre des CHSCT, de présenter une actualisation complète de ces documents.

La formation des jeunes professionnels est aussi un défi auquel l'établissement a de nouveau porté une grande attention. À ce titre, le CMN a programmé des journées d'accueil et d'intégration des arrivants. Plus de 120 conventions de stage ont été signées dans l'ensemble du réseau. Le Centre s'est aussi associé à « Viens voir mon taf » dans le cadre de l'opération « stage de 3^e REP+ » lancée par le gouvernement, visant à recevoir des jeunes de 3^e issus de réseaux d'éducation prioritaire. L'agrément de l'établissement pour recevoir des services civiques a été renouvelé, ce qui a permis d'accueillir cinq services civiques en 2019. Trente-trois apprentis ont également été reçus, les métiers des parcs et des jardins représentant environ la moitié des formations d'apprentissage au CMN.

1.2 Des initiatives pour améliorer les conditions de travail des agents

Le Centre a poursuivi ses efforts pour promouvoir la diversité des parcours de ses agents en 2019. La diversité, valeur défendue de longue date par l'établissement, entre en dialogue profond avec les missions essentielles du CMN et notamment l'accès de tous au patrimoine. Après son attribution en 2018, le label Diversité, qui encourage les entreprises à prévenir les discriminations en matière de ressources humaines, a officiellement été remis aux équipes du Centre pour quatre années. Plus qu'une



Séance du CHSCT Centre-Est en mars 2019.



Le premier étage de l'orangerie de l'hôtel de Sully, aménagé en bureaux.

simple certification, ce label délivré par l'Association française de normalisation constitue pour l'établissement un levier permettant d'ouvrir de nouveaux chantiers pour la politique des ressources humaines de l'établissement.

Des travaux ont été entrepris pour honorer les engagements pris en matière de sécurisation des procédures de ressources humaines comme de promotion et de respect de la diversité. Des formations sur la prévention des discriminations, réalisées par l'organisme Mozaïk RH, ont ainsi été organisées dans plusieurs monuments parisiens. Une campagne de communication interne relative à l'émergence d'une cellule d'écoute et d'alerte dédiée aux violences sexistes et sexuelles, Allosexism, a aussi été menée au long de l'année 2019. La préparation d'une procédure interne de réponse face aux violences discriminatoires, sexistes et sexuelles au sein des équipes a été engagée. Un questionnaire organisé sur le bien-être au travail a aussi permis de mesurer l'impact du plan d'action mis en place par l'établissement pour prévenir les discriminations et prendre des mesures adaptées aux contextes variés des différents monuments. Enfin, un effort pour garantir une meilleure traçabilité des procédures des 250 postes publiés au cours de l'année 2019 a aussi été effectué.

Le CMN a continué d'appliquer de manière volontariste la charte sociale du ministère de la Culture pour garantir de meilleures conditions de travail aux agents des prestataires qui prennent part à son action. À ce titre, les agents de l'entreprise de nettoyage Atalian peuvent désormais travailler au cours de la journée et non à des horaires décalés. Ce changement permet de fournir de meilleures garanties sociales à ces professionnels, également en ce qui concerne leurs transports et le regroupement de leurs heures de travail.

À l'issue d'une consultation conduite dans tous les monuments, il a été décidé que l'ensemble des agents du CMN bénéficierait désormais de titres-restaurants (à l'exception des agents du site de Domino et de ceux du château de Vincennes qui disposent de cantines). Cela favorise une plus grande liberté des agents pour l'organisation de leurs repas et un aménagement facilité des temps de travail.

Plusieurs redistributions de bureaux ont été organisées pour procurer de meilleures conditions de travail aux agents. Lorsque cela a été jugé nécessaire, des bureaux d'une ou deux personnes ont remplacé ceux qui rassemblaient plus d'agents. De la même manière, la salle du conseil du site de Domino a été transformée en bureaux, tout comme le premier étage de l'orangerie de Sully.

La culture du télétravail s'est développée dans l'établissement tout au long de l'année 2019, grâce à l'action et aux efforts de la direction des ressources humaines. Après deux années d'expérimentation, ce dispositif a été plébiscité par de nombreux agents. À ce titre, la mission des systèmes d'information a opté pour une politique de remplacement des ordinateurs fixes par des PC portables pour favoriser la mobilité des agents.



2. LES VALEURS DE LA RÉPUBLIQUE PLACÉES AU CŒUR DE L'ACTION DU CMN

Concert de la formation musicale de l'armée de l'Air au Panthéon à l'occasion de la Fête nationale.

2.1 Le patrimoine comme levier d'intégration de tous à la vie citoyenne

Dans le cadre de sa politique de développement des publics éloignés de la culture, le CMN s'est engagé pour les personnes les plus fragiles socialement. Avec le soutien de la mission « Vivre Ensemble » du ministère de la Culture, le Centre a pu approfondir son dialogue avec des structures du champ social. L'établissement a ainsi signé des conventions avec des fondations ou associations aux profils très variés qui viennent en aide à des publics en difficultés sociales. Une convention signée avec ATD Quart Monde en 2016 a été renouvelée en 2019 pour lutter contre la misère et faire respecter les droits de l'homme par l'action culturelle. Par ailleurs, le Centre a poursuivi le déploiement de sa politique sociale aux côtés des Restos du Cœur et de la Fédération Habitat et Humanisme pour répondre à l'exclusion et à l'isolement des personnes précaires. Le CMN a aussi poursuivi son action aux côtés de France Parrainages

La participation du CMN à l'opération « C'est mon Patrimoine! »

Comme les années passées, le CMN s'est associé au déploiement de la manifestation nationale « C'est mon Patrimoine! » en partenariat avec le commissariat général à l'Égalité des Territoires. En 2019, l'opération a rassemblé près de 60 000 enfants et adolescents de six à dix-huit ans, dont les deux tiers étaient issus des quartiers prioritaires de la politique de la ville. Deux cents projets proposaient de découvrir plus de trois cents sites patrimoniaux. Les jeunes ont pu bénéficier de visites insolites et d'activités pluridisciplinaires (ateliers, visites théâtralisées, jeux de piste, lectures, danse ou performances).

Des images sous licence ouverte sur www.regards.monuments-nationaux.fr



Pour favoriser la démocratisation du patrimoine national, le Centre a choisi de mettre gracieusement à la disposition du public plus de 12 000 images en licence ouverte et en haute définition (fichier 4 000 × 6 000 pixels, 300 dpi, Jpeg). La licence ouverte (« Open Licence » ou « LO ») est une licence proposée par la mission Etalab, un service du Premier ministre. Afin de rester en conformité avec le droit de la propriété intellectuelle, le pôle Images du Centre a limité cette proposition aux seuls clichés dont les auteurs photographes, conscients de ne pas avoir fait œuvre de création lors de la prise de vue, ont cédé en totalité leurs droits patrimoniaux au CMN. Ces clichés sont obligatoirement des reproductions de biens culturels bidimensionnels dont les auteurs sont entrés dans le domaine public. Cette règle s'applique également aux prises de vue effectuées par les photographes salariés du CMN. Un vade-mecum détaillant ces principes, illustré de quelques cas pratiques, a été mis à la disposition des utilisateurs de la banque d'images Regards.

pour permettre aux jeunes de grandir dans des environnements sains et il a accompagné d'autres associations telles que Cultures du Cœur, le Secours Populaire Français, l'Armée du Salut ou encore le réseau territorialisé de lutte contre les exclusions CNLRQ.

À l'occasion de la Journée mondiale de l'enfance et du 30^e anniversaire de la signature de la Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE) le 20 novembre 2019, treize monuments du CMN ont été illuminés en bleu, couleur de l'Unicef. Parallèlement, un rendez-vous ouvert au public a été organisé au Panthéon pour promouvoir la protection des enfants et lutter contre les dangers qui les menacent toujours.

Pour célébrer la Fête nationale, le Panthéon a une nouvelle année ouvert ses portes gratuitement en proposant des animations originales. Une programmation de concerts a ainsi été proposée par la formation musicale de l'armée de l'Air. Les élèves de l'INJS (Institut national des jeunes Sourds) ont également interprété la Marseillaise en langue des signes.

2.2 De nouvelles opérations pour améliorer la place des publics en situation de handicap dans la société

Le CMN développe depuis de nombreuses années une politique volontariste en matière d'ouverture de ses monuments aux visiteurs à mobilité réduite, considérant qu'aucun handicap ne doit empêcher l'accès à la culture. En partenariat avec l'Institut national des jeunes Sourds et les Amis de l'abbé de l'Épée, le Panthéon a présenté une grande exposition, « L'histoire silencieuse des Sourds ». La participation de l'International Visual Theatre (IVT), théâtre et espace de formation œuvrant au rayonnement de la langue des signes, a permis d'apporter une approche sensible et littéraire des œuvres présentées. Cette manifestation proposait une introduction à l'histoire de ce handicap avec un ensemble de documents et de portraits de femmes et d'hommes ayant apporté une contribution à la défense de la citoyenneté et des droits des personnes sourdes.

Applaudissements lors de l'inauguration de l'exposition « L'histoire silencieuse des Sourds » présentée au Panthéon.





Un parcours virtuel, mis en place par la start-up Akatimi, permet aux publics en situation de handicap de visiter l'abbaye de Montmajour.

L'établissement a déployé de nouveaux outils pour la médiation et le confort des circuits de visite, spécialement dans les 16 monuments labellisés « Tourisme et Handicap ». Ce label concerne aussi bien les handicaps auditifs, visuels, moteurs que mentaux. Une visite virtuelle de l'abbaye de Montmajour mise en place par la start-up Akatimi a ainsi permis de rendre accessible le monument aux personnes en situation de handicap, grâce à un parcours virtuel ponctué d'animations et d'explications. Cette start-up issue de la première promotion de l'Incubateur du patrimoine a numérisé l'abbaye par drone, pour réaliser la maquette du site grâce à la photogrammétrie.

À la veille des Journées européennes du patrimoine, une maquette tactile du château comtal et des remparts de Carcassonne a été installée au bénéfice des malvoyants. Favorisant une meilleure compréhension géographique et physique du site, la maquette est accompagnée d'un texte introductif en braille évoquant son histoire à travers les siècles.

Une « Malle-Exposition » à la basilique cathédrale de Saint-Denis a été créée pour permettre aux enfants souffrant de déficience visuelle et intellectuelle de découvrir la statuaire de la basilique avec des reproductions tactiles des gisants, un plan en relief et diverses planches de médiation sous forme de bande dessinée.

Grâce au soutien de Klesia, groupe paritaire à but non lucratif et acteur majeur de la protection sociale complémentaire, l'établissement a déployé deux nouveaux projets à destination des publics en situation de handicap, comprenant la refonte complète du site Internet « Accueil pour tous » et la création d'applications de visites adaptées. Klesia, par l'intermédiaire du Comité national de coordination de l'action pour le handicap (CCAH), apporte jusqu'en 2022 son soutien pour le développement des outils d'accès et de visite destinés aux personnes en situation de handicap. De la même manière, le CMN et le fonds handicap de la mutuelle Intégrance ont collaboré pour la réalisation d'un lexique vidéo en accessibilité universelle des termes architecturaux et patrimoniaux.



Une maquette tactile du château comtal et des remparts de Carcassonne a été installée au bénéfice des malvoyants.

3. LE DÉVELOPPEMENT D'INITIATIVES ÉCOLOGIQUES ET DURABLES DANS L'ENSEMBLE DES SITES DU CMN

3.1 La gestion et l'entretien des monuments rendus plus respectueux de l'environnement

Un travail de diagnostic des pratiques durables initiées depuis plusieurs années a été entrepris dans l'ensemble du réseau en 2019. Il a permis de renforcer la stratégie de protection de l'environnement dans l'ensemble des monuments et d'affirmer des objectifs pratiques pour garantir un entretien plus écologique des sites. Le Centre a par exemple décidé de doter progressivement les monuments d'éclairage LED en 2019, notamment le palais du Tau, ou les châteaux de Rambouillet et de Châteaudun. Pour connaître les émissions de gaz à effet de serre et maîtriser les consommations électriques, des audits énergétiques ont été réalisés au château d'Angers et à la villa Savoye. Dans l'entretien courant des sites, l'établissement a aussi restreint l'usage de produits comme les vitrifiants, nocifs pour l'environnement. Plusieurs monuments ont également mis en place des solutions innovantes pour économiser l'eau. Le château de Rambouillet a fourni des exemples d'usages respectueux des ressources naturelles en utilisant



La place forte de Mont-Dauphin bénéficie de l'éco-pâturage, pratique développée dans plusieurs sites du réseau dans le cadre des démarches de préservation environnementale portées par le CMN.

Le développement de l'éco-pâturage pour assurer l'entretien des parcs du CMN

Le Centre a poursuivi une démarche de préservation écologique des sites en développant l'éco-pâturage. Il a ainsi favorisé des pratiques raisonnées d'élevage ovin au parc de Saint-Cloud, à la place forte de Mont-Dauphin, au site mégalithique de Carnac ou aux châteaux de Talcy, de Ferney, de Rambouillet, d'Aulteribe et de Bussy-Rabutin. L'éco-pâturage a aussi été expérimenté à la forteresse de Salses (ci-contre) pour la première année. Des calendriers de pâturage ont été mis au point en collaboration avec les éleveurs, dans le respect de la sensibilité des différents milieux naturels où évoluent les troupeaux.



l'eau de pluie ou en recourant à une gestion centralisée de l'arrosage ont témoigné d'usages respectueux des ressources naturelles.

Des monuments ont mis en place des opérations de recyclage des matériaux d'expositions pour éviter de nombreux déchets. Par exemple, le château d'Oiron a récupéré du mobilier de la villa Savoye. La direction du développement culturel et des publics a travaillé à un projet-pilote avec l'association La Réserve des arts pour réemployer les matériaux d'expositions du Panthéon.

En 2019, le CMN a renforcé la rationalisation de sa politique d'achat pour le réseau de ses librairies-boutiques. Un effort a notamment été réalisé pour valoriser des produits écologiques et responsables issus de productions locales, relevant du label Entreprises du Patrimoine Vivant ou fabriqués en France.

L'objectif « Zéro phyto » dans le désherbage des jardins, plus ambitieux que les dispositions relatives à l'utilisation de produits phytosanitaires dans les espaces ouverts au public en France, a été poursuivi en 2019, spécialement au château de Ferney, au château de Bussy-Rabutin, à la Chapelle expiatoire et au château de Rambouillet. De la même façon, le château d'Angers a pris part à la « Journée citoyenne » organisée dans la ville : des visiteurs bénévoles ont notamment participé au nettoyage et au désherbage des abords du monument.



Le château d'Angers participe à la « Journée citoyenne ».



3.2 Un effort renouvelé pour protéger le patrimoine naturel

Le réseau du CMN est riche de sites naturels exceptionnels. Vingt-deux d'entre eux sont labellisés Natura 2000 – réseau soutenant les politiques de biodiversité à travers l'Union européenne – dont six relèvent des zones spéciales de conservation (ZSC) qui protègent les espèces animales et végétales. L'établissement assure aussi la gestion de douze zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique (ZNIEFF), ainsi que de sept parcs bénéficiant du label « Jardin remarquable ».

Pour former les publics à la préservation de ce patrimoine, notamment les plus jeunes, des projets pédagogiques environnementaux ont été mis en œuvre par les monuments en 2019. À Aulteribe, les équipes du CMN collaborent avec l'association Fais et Ris pour l'organisation d'ateliers à ciel ouvert qui connaissent un grand succès à chaque vacance scolaire. De nombreux rendez-vous familiaux ont encore été proposés sur le thème de la nature, de la faune et de la flore, comme au château de Maisons à propos du bois ou à Rambouillet pour l'entretien d'un jardin pédagogique.

La 17^e édition de l'opération « Rendez-vous aux jardins », organisée par le ministère de la Culture et déployée dans de nombreux sites du CMN, étudiait le thème de la faune. À cette occasion, le site gallo-romain de Sanxay est notamment devenu une réserve de la Ligue de protection des oiseaux (LPO). D'autres partenariats avec cette association ont été renouvelés au cours de l'année 2019 dans quatorze sites du CMN dont les châteaux de Bouges, Aulteribe, Bussy-Rabutin ou Ferney-Voltaire. Le public a également pu découvrir des familles rares de chauves-souris qui séjournent dans la forteresse de Salses au cours d'une troisième « Nuit de l'astronomie et de la chauve-souris », animée d'ateliers et de conférences.

Visite du site gallo-romain de Sanxay dans le cadre de la 17^e édition des « Rendez-vous aux jardins ».

L'apiculture dans les sites du CMN

L'établissement a de nouveau accompagné l'installation et l'exploitation de ruches dans quinze sites, notamment au château de Ferney-Voltaire où dix ruches ont été installées pour la première fois en 2019 (photo ci-contre). Des produits apicoles ont également été présentés dans les boutiques de plusieurs monuments. Parallèlement, des visites spécifiques ont été programmées en compagnie des apiculteurs dans les parcs des monuments.



La direction de la conservation des monuments et des collections a mobilisé les conservateurs et les jardiniers pour l'entretien durable des parcs et des jardins en 2019. Les équipes du château de Champs-sur-Marne ont ainsi poursuivi leurs efforts pour mettre en valeur l'ensemble du domaine. Elles ont mené à bien une lutte contre la pyrale du buis entamée en 2017, en recourant à des guêpes appelées trichogrammes qui éliminent les chenilles invasives au stade larvaire. Au château d'Aulteribe, les liens ont été renforcés avec l'Office national des forêts (ONF) pour entretenir, exploiter et ouvrir à la visite la forêt du domaine, où est également envisagée une stratégie de sylviculture raisonnée.

Enfin, les agents du CMN ont encore développé des potagers en permaculture en 2019, notamment au château de Bussy-Rabutin. Avec un nouveau conservatoire de fruits anciens, les équipes du château de Ferney-Voltaire ont également continué à cultiver le jardin du domaine créé par Voltaire.



Au château de Champs-sur-Marne, les équipes ont mené à bien leur lutte contre la pyrale du buis.



ANNEXES



L'ACTIVITÉ ADMINISTRATIVE EN CHIFFRES

UNE ACTIVITÉ CONTRACTUELLE INTENSE

1 012 conventions ou avenants ont été signés. Parmi ces conventions,

- 38 conventions de partenariat ont été signées avec des structures locales en charge du tourisme (hors collectivités locales).
- Près de 110 conventions ont été signées avec des structures publiques dans une cinquantaine de monuments sur tout le territoire, ce qui démontre la constance de l'ancrage territorial du CMN.
- 8 procédures relatives à des concessions de services ont été actées dans différents monuments et plusieurs appels à manifestation d'intérêt ont été publiés, dans la continuité de la mise en œuvre de la réforme domaniale.
- 22 décisions ont également été prises concernant les logements de fonction.

321 marchés publics ont été passés, répartis de la façon suivante :

- 177 conclus après une procédure de consultation adaptée (MAPA);
- 75 conclus à l'issue d'appels d'offres ouverts ou restreints;
- 52 marchés subséquents à des accords-cadres;
- 8 marchés négociés sans publicité ni mise en concurrence (hors MAPA);
- 1 marché réservé;
- 8 marchés ayant donné lieu à une procédure concurrentielle avec négociation.

14 dossiers contentieux ont été introduits en 2019, par le CMN ou contre celui-ci :

- 2 procédures concernant des requêtes en annulation;
- 1 dossier concernant une problématique relative au domaine public;
- 5 constitutions de partie civile dans des demandes de réparation du CMN faites dans le cadre de procédures pénales;
- 4 dossiers relatifs à des procédures d'expertises préventives ou non et de constat dans le cadre de travaux conduits par le Centre des monuments nationaux ou par d'autres personnes;
- 1 dossier d'expertise à la suite d'un sinistre;
- 1 dossier de demande d'indemnisation.

24 dossiers précontentieux ont été suivis en 2019 par le DAJI : 12 ont été clos la même année, 5 sont restés sans suite, 3 sont passés en contentieux et 4 sont en cours.

UN PILOTAGE FINANCIER AU SERVICE DE L'ÉTABLISSEMENT

En 2019, au-delà de ses missions traditionnelles de préparation et de pilotage du budget pour l'ensemble de l'établissement, le département budgétaire et financier a permis :

- l'émission de 42 307 demandes de paiement;
- la comptabilisation de 1 006 fiches de biens mis en service définitives, pour un montant de 41,4 M €, dont 76 fiches d'encours pour un montant de 29,2 M € ;
il reste, au 31 décembre 2019, 1 473 fiches d'encours pour un total de 97 M €;
- la consommation pour 1,2 M € de frais de mission, dont 0,68 M € pour les voyageurs, soit 3 940 demandes de paiement, et 0,54 M € de remboursement aux agents pour 5 010 demandes de paiement;
- la production de 94 décisions tarifaires, dont 10 générales et 84 liées à des manifestations.

UNE POLITIQUE ACHAT DYNAMIQUE

La mise en œuvre du plan d'action d'achats 2019 a permis :

- 777 000 € HT de gains achats liés à la pratique de la négociation dès lors que la procédure l'autorise, notamment sur les mises en concurrence relatives aux travaux de restauration de l'hôtel de la Marine en prévision de son ouverture au public en 2020;
- 90 200 € HT de gains achats annuels résultant notamment de la renégociation du bail immobilier du site de Domino, du recours à l'offre commercialisée par l'UGAP au titre du contrôle réglementaire des bâtiments et au renouvellement de l'accord-cadre de location-maintenance de matériels d'impression du CMN;
- 33 180 heures d'insertion sur la durée des six accords-cadres notifiés en 2019 ; soit réalisés par une structure d'insertion par l'activité économique dans le cadre des marchés réservés d'entretien des espaces verts des châteaux de Coucy et Pierrefonds ou de nettoyage des locaux de la Chapelle expiatoire ; soit par le biais d'entreprises traditionnelles pour le nettoyage des locaux de l'Arc de triomphe et du domaine national du Palais-Royal, de la location-maintenance de matériels d'impression ou de la restauration patrimoniale pour le château de Villers-Cotterêts;
- la mutualisation mise en œuvre en matière de nettoyage des locaux, conduisant ainsi à l'harmonisation des pratiques, notamment en intégrant des dispositions environnementales comme conditions d'exécution;
- l'attribution de 55 % des marchés identifiés au PAA 2019 à des PME, confirmant l'impact de l'implantation de chaque monument sur son territoire, au-delà du principe de l'allotissement consacré par le droit de la commande publique.

BILAN DE FIN DE GESTION 2019 - FRÉQUENTATION ET RECETTES

MONUMENT	PAYANT	GRATUIT	FRÉQUENTATION TOTALE (payant + gratuit)	RECETTES DE DROIT D'ENTRÉE
AIGUES-MORTES TOURS ET REMPARTS	112044	79560	191 604	888 991,97 €
AMIENS TOURS DE LA CATHÉDRALE	5991	10621	16 612	35 052,68 €
ANGERS CHÂTEAU	141 268	106 473	247 741	1 134 970,59 €
ARLES ABBAYE DE MONTMAJOUR	32 621	20 826	53 447	191 530,22 €
ASSIER CHÂTEAU	1 235	318	1 553	8441,30 €
AZAY-LE-RIDEAU CHÂTEAU	208 185	102 137	310 322	1 916 558,65 €
BEAULIEU-SUR-MER VILLA KÉRYLOS	28 259	15 849	44 108	290 615,05 €
BEAULIEU-EN-ROUERGUE ABBAYE	6 055	4 211	10 266	103 821,95 €
BERZÉ-LA-VILLE CHAPELLE DES MOINES	9 174	1 527	10 701	32 238,20 €
BESANÇON HORLOGE ASTRONOMIQUE (CATHÉDRALE)	6 970	3 274	10 244	24 721,50 €
BORDEAUX TOUR DE LA CATHÉDRALE	42 171	38 662	80 833	237 190,63 €
BOUGES CHÂTEAU	7 985	3 714	11 699	51 265,57 €
BOURG-EN-BRESSE MONASTÈRE DE BROU	61 925	29 735	91 660	528 083,90 €
BOURGES CRYPTÉ ET TOURS DE LA CATHÉDRALE	21 842	17 015	38 857	138 980,57 €
BOURGES PALAIS JACQUES-CŒUR	35 226	16 197	51 423	242 927,76 €
BUSSY-LE-GRAND CHÂTEAU DE BUSSY-RABUTIN	16 869	9 482	26 351	118 024,52 €
CADILLAC CHÂTEAU	14 860	7 918	22 778	83 073,15 €
CARCASSONNE CHÂTEAU ET REMPARTS	401 743	219 403	621 146	3 215 239,87 €
CARNAC SITES MÉGALITHIQUES	44 414	280	44 694	44 108,00 €
CARROUGES CHÂTEAU	10 682	5 187	15 869	65 188,72 €
CHAMPS-SUR-MARNE CHÂTEAU	16 999	22 474	39 473	141 941,89 €
CHAREIL-CINTRAT CHÂTEAU	1 143	773	1 916	4 486,70 €
CHARROUX ABBAYE	-	761	761	- €
CHARTRES TOURS ET TRÉSOR DE LA CATHÉDRALE	8 020	5 069	13 089	48 067,23 €
CHÂTEAUDUN CHÂTEAU	14 049	8 752	22 801	76 941,00 €
CLUNY ABBAYE	97 553	32 598	130 151	759 206,69 €
COUCY CHÂTEAU	8 034	7 277	15 311	46 754,77 €
CROIX VILLA CAVROIS	67 082	38 033	105 115	487 655,27 €
FERNEY CHÂTEAU DE VOLTAIRE	20 317	10 000	30 317	161 876,55 €
FOUGÈRES-SUR-BIÈVRE CHÂTEAU	11 018	6 089	17 107	60 471,44 €
FRÉJUS CLOÎTRE DE LA CATHÉDRALE	13 543	7 681	21 224	76 708,74 €
GRAMONT CHÂTEAU	2 122	1 450	3 572	12 836,50 €
LA ROCHELLE TOURS	58 891	58 796	117 687	394 976,03 €
LA SAUVE-MAJEURE ABBAYE	10 833	6 246	17 079	64 156,94 €
LA TURBIE TROPHÉE D'AUGUSTE	10 121	4 915	15 036	60 998,10 €
LE BEC-HELLOUIN ABBAYE	5 349	461	5 810	37 670,00 €
LE PUY-EN-VELAY CLOÎTRE DE LA CATHÉDRALE	17 380	13 737	31 117	102 707,61 €
LE THORONET ABBAYE	72 859	23 367	96 226	552 221,09 €
LOCMARIAQUER SITES MÉGALITHIQUES	43 441	18 726	62 167	244 911,65 €
MAISONS-LAFFITTE CHÂTEAU	12 413	10 681	23 094	100 282,49 €
MARSEILLE CHÂTEAU D'IF	80 038	26 046	106 084	437 950,09 €
MONT-SAINT-MICHEL ABBAYE	1 054 577	424 716	1 479 293	9 511 797,97 €
MONTCARET VILLA GALLO-ROMAINE	2 540	1 261	3 801	9 038,80 €
MONT-DAUPHIN PLACE FORTE	8 388	3 245	11 633	43 652,50 €

	DROIT D'ENTRÉE DIRECT	DROIT D'ENTRÉE ANIMATIONS	DROIT D'ENTRÉE VENTE À L'AVANCE	DROIT D'ENTRÉE REVERSEMENTS	VISITES-CONFÉRENCES ÎLE-DE-FRANCE	VISITES-CONFÉRENCES PROVINCE	ATELIERS
	863880,69 €	- €	13588,28 €	330,00 €	- €	505,00 €	10688,00 €
	34939,30 €	- €	113,38 €	- €	- €	- €	- €
	991853,82 €	23328,00 €	56966,77 €	22323,50 €	- €	22512,50 €	17986,00 €
	189185,00 €	- €	1202,72 €	790,00 €	- €	- €	352,50 €
	7621,30 €	- €	280,00 €	- €	- €	430,00 €	110,00 €
	1713441,08 €	5037,00 €	150333,07 €	- €	- €	32139,00 €	15608,50 €
	275982,80 €	23,00 €	3361,45 €	3715,80 €	- €	3558,00 €	3974,00 €
	103608,95 €	69,00 €	- €	- €	- €	- €	144,00 €
	29473,40 €	- €	441,30 €	2107,50 €	- €	- €	216,00 €
	24721,50 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
	214956,00 €	55,00 €	1718,13 €	20461,50 €	- €	- €	- €
	42880,60 €	1256,50 €	2680,97 €	- €	- €	- €	4447,50 €
	450795,20 €	19879,00 €	30617,70 €	- €	- €	21212,00 €	5580,00 €
	136486,50 €	- €	1164,07 €	- €	- €	- €	1330,00 €
	220866,90 €	2546,00 €	13326,36 €	- €	- €	- €	6188,50 €
	114191,00 €	- €	253,02 €	100,00 €	- €	- €	3480,50 €
	78482,16 €	- €	3043,99 €	- €	- €	100,00 €	1447,00 €
	2775258,52 €	15175,00 €	378214,85 €	- €	- €	44632,50 €	1959,00 €
	14,00 €	6180,00 €	- €	- €	- €	13126,00 €	24788,00 €
	60870,00 €	2336,00 €	939,72 €	- €	- €	- €	1043,00 €
	117553,80 €	3517,50 €	2987,06 €	96,03 €	704,00 €	- €	17083,50 €
	4414,70 €	- €	- €	- €	- €	- €	72,00 €
	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
	48061,00 €	- €	6,23 €	- €	- €	- €	- €
	70655,00 €	117,00 €	131,00 €	- €	- €	115,00 €	5923,00 €
	532180,01 €	90,00 €	45581,68 €	147535,00 €	- €	23965,00 €	9855,00 €
	44079,00 €	- €	55,77 €	- €	- €	1360,00 €	1260,00 €
	430724,85 €	14837,00 €	8769,92 €	20586,50 €	- €	- €	12737,00 €
	139870,50 €	- €	1060,55 €	- €	- €	19921,00 €	1024,50 €
	50062,00 €	- €	1934,44 €	- €	- €	- €	8475,00 €
	69605,00 €	837,00 €	21,74 €	6245,00 €	- €	- €	- €
	12764,50 €	- €	- €	- €	- €	- €	72,00 €
	372598,40 €	384,50 €	15821,63 €	306,00 €	- €	128,00 €	5737,50 €
	63779,00 €	- €	377,94 €	- €	- €	- €	- €
	60918,00 €	- €	45,00 €	35,10 €	- €	- €	- €
	37670,00 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
	100940,00 €	- €	1767,61 €	- €	- €	- €	- €
	527918,99 €	39,00 €	6773,10 €	48,00 €	- €	792,00 €	16650,00 €
	239666,00 €	- €	1987,65 €	- €	- €	3016,00 €	242,00 €
	65454,00 €	2693,50 €	5939,17 €	644,32 €	10525,50 €	- €	15026,00 €
	289271,50 €	12,00 €	19449,59 €	129217,00 €	- €	- €	- €
	6963993,03 €	53575,00 €	2369287,94 €	- €	- €	119625,00 €	5317,00 €
	9038,80 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
	32139,50 €	- €	- €	- €	- €	- €	11513,00 €

MONTMAURIN VILLA GALLO-ROMAINE	3 775	2 699	6 474	11 083,12 €
NISSAN-LEZ-ENSÉRUNE SITE ARCHÉOLOGIQUE	11 800	5 479	17 279	59 598,50 €
NOGENT-SUR-SEINE CHÂTEAU DE LA MOTTE TILLY	9 194	5 927	15 121	56 940,85 €
NOHANT MAISON DE GEORGE SAND	25 247	8 714	33 961	194 432,29 €
OIRON CHÂTEAU	15 241	8 358	23 599	80 702,54 €
PARIS ARC DE TRIOMPHE	1 046 435	560 276	1 606 711	12 085 663,09 €
PARIS CHAPELLE EXPIATOIRE	11 467	10 167	21 634	77 043,25 €
PARIS CONCIERGERIE	296 859	159 054	455 913	2 848 615,86 €
PARIS DOMAINE DU PALAIS-ROYAL	33	-	33	72,00 €
PARIS HÔTEL DE BÉTHUNE-SULLY	642	-	642	7 405,10 €
PARIS HÔTEL DE BRIENNE	-	-	-	- €
PARIS HÔTEL POTOCKI	-	-	-	1 466,60 €
PARIS MUSÉE DES PLANS-RELIEFS	716	69	785	3 128,00 €
PARIS PANTHÉON	497 300	378 371	875 671	4 720 482,77 €
PARIS SAINTE-CHAPELLE	1 000 642	374 967	1 375 609	9 969 227,71 €
PARIS TOURS DE LA CATHÉDRALE	82 406	43 640	126 046	997 417,55 €
PIERREFONDS CHÂTEAU	86 557	66 807	153 364	656 942,23 €
PLOUEZOC'H CAIRN DE BARNENEZ	29 539	13 258	42 797	176 942,53 €
POISSY VILLA SAVOYE	21 595	17 144	38 739	171 656,50 €
PRIGNAC GROTTES DE PAIR-NON-PAIR	4 089	6 129	10 218	34 186,52 €
PRUDHOMAT CHÂTEAU DE CASTELNAU-BRETENOUX	28 314	15 634	43 948	217 348,37 €
RAMBOUILLET DOMAINE NATIONAL	29 057	17 696	46 753	243 685,35 €
REIMS PALAIS DU TAU	60 195	37 082	97 277	454 197,56 €
REIMS TOURS DE LA CATHÉDRALE	4 902	5 771	10 673	12 095,50 €
ROQUEBRUNE-CAP-MARTIN CAP MODERNE	7 733	729	8 462	119 716,00 €
SAINT-CÉRÉ CHÂTEAU DE MONTAL	13 215	5 577	18 792	89 994,92 €
SAINT-CLOUD DOMAINE NATIONAL	142 695	1 643	144 338	1 245 245,00 €
SAINT-DENIS BASILIQUE	89 947	49 192	139 139	735 912,57 €
SAINT-RÉMY-DE-PROVENCE HÔTEL DE SADE	3 152	1 935	5 087	7 117,70 €
SAINT-RÉMY-DE-PROVENCE SITE DE GLANUM	45 710	23 487	69 197	348 610,27 €
SAINT-VINCENT-SUR-JARD MAISON DE CLEMENCEAU	16 741	7 276	24 017	98 697,17 €
SALSES FORTERESSE	51 421	32 197	83 618	391 612,08 €
SANXAY SANCTUAIRE GALLO-ROMAIN	2 537	1 748	4 285	14 698,00 €
SAORGE MONASTÈRE	4 849	2 579	7 428	26 243,00 €
SERMENTIZON CHÂTEAU D'AULTERIBE	4 771	5 505	10 276	32 153,10 €
SÈVRES MAISON DES JARDIES	541	561	1 102	3 589,00 €
TALCY CHÂTEAU	9 912	18 658	28 570	58 253,52 €
TOURS CLOÎTRE DE LA PSALETTE (CATHÉDRALE)	12 307	8 874	21 181	43 020,90 €
TRÉGUIER MAISON D'ERNEST RENAN	1 745	1 387	3 132	6 076,10 €
VALLÉE DE LA VÈZÈRE SITES	24 326	10 926	35 252	217 456,29 €
VILLARS CHÂTEAU DE PUYGUILHEM	8 738	4 201	12 939	50 166,28 €
VILLENEUVE-LEMBRON CHÂTEAU	3 624	4 394	8 018	23 487,50 €
VILLENEUVE-LEZ-AVIGNON FORT SAINT-ANDRÉ	18 946	12 703	31 649	105 552,43 €
VINCENNES CHÂTEAU	67 813	64 673	132 486	546 184,33 €
WIMILLE COLONNE DE LA GRANDE ARMÉE	2 191	2 495	4 686	7 981,70 €
			Régularisation CAP/PAR	2 531 055,31 €

	11 083,12 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
	51 293,00 €	- €	- €	- €	- €	- €	8 305,50 €
	46 146,50 €	2 509,00 €	102,35 €	345,00 €	- €	140,00 €	7 698,00 €
	183 399,00 €	1 789,50 €	2 949,79 €	1 352,00 €	- €	1 014,00 €	3 928,00 €
	54 952,50 €	- €	30,04 €	- €	- €	64,00 €	25 656,00 €
	785 853,72 €	1 089,00 €	1 361 400,80 €	2 860 751,57 €	3 314,00 €	- €	575,00 €
	57 524,24 €	- €	3 177,95 €	13 502,06 €	2 839,00 €	- €	- €
	1 459 771,40 €	14 842,00 €	286 085,69 €	1 024 762,27 €	23 596,00 €	- €	39 558,50 €
	- €	- €	- €	- €	- €	- €	72,00 €
	- €	- €	- €	1 448,00 €	5 957,10 €	- €	- €
	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
	- €	- €	- €	- €	1 466,60 €	- €	- €
	- €	- €	- €	- €	2 343,00 €	- €	785,00 €
	3 341 742,14 €	43 413,50 €	241 611,83 €	1 071 075,30 €	22 507,00 €	- €	27 133,00 €
	6 101 141,53 €	372,00 €	1 144 810,87 €	2 711 939,81 €	8 909,00 €	- €	2 054,50 €
	55 567,00 €	- €	566,88 €	439 907,17 €	407,50 €	- €	860,00 €
	57 538,29 €	2 878,00 €	22 554,85 €	607,09 €	- €	10 720,00 €	44 796,00 €
	174 820,00 €	334,00 €	1 788,53 €	- €	- €	- €	- €
	136 013,50 €	333,00 €	4021,69 €	17 083,31 €	9 662,00 €	- €	4 543,00 €
	33 955,00 €	- €	231,52 €	- €	- €	- €	- €
	213 188,50 €	13,00 €	954,87 €	- €	- €	- €	3 192,00 €
	195 399,40 €	13 188,00 €	11 899,80 €	587,15 €	72,00 €	- €	22 539,00 €
	402 664,14 €	5 321,00 €	11 055,92 €	15 660,00 €	- €	590,00 €	18 906,50 €
	11 965,50 €	- €	130,00 €	- €	- €	- €	- €
	180,00 €	- €	- €	- €	- €	119 536,00 €	- €
	87 122,50 €	- €	214,42 €	- €	- €	- €	2 658,00 €
	1 238 576,00 €	- €	- €	- €	- €	- €	6 669,00 €
	606 635,30 €	10 812,00 €	42 822,40 €	29 718,37 €	6 914,00 €	- €	39 010,50 €
	7 105,70 €	- €	- €	12,00 €	- €	- €	- €
	308 993,59 €	- €	1 896,18 €	- €	- €	- €	37 720,50 €
	98 018,50 €	- €	611,17 €	- €	- €	- €	67,50 €
	372 406,99 €	1 633,00 €	1 818,09 €	7 602,00 €	- €	- €	8 152,00 €
	14 626,00 €	- €	- €	- €	- €	- €	72,00 €
	26 243,00 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
	25 627,00 €	- €	1 274,10 €	- €	- €	438,00 €	4 814,00 €
	2 764,00 €	- €	- €	- €	789,00 €	36,00 €	- €
	53 686,50 €	- €	2 501,52 €	- €	- €	- €	2 065,50 €
	43 020,90 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
	6 076,10 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
	206 527,00 €	- €	12,29 €	- €	- €	6 500,00 €	4 417,00 €
	50 120,00 €	- €	46,28 €	- €	- €	- €	- €
	18 644,00 €	2 448,00 €	- €	- €	- €	- €	2 395,50 €
	70 521,37 €	28,00 €	239,26 €	22 149,30 €	- €	- €	12 414,50 €
	434 284,34 €	5 206,50 €	25 540,40 €	24 414,59 €	6 509,00 €	- €	50 229,50 €
	7 981,70 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
	1 925 595,42 €	28 679,50 €	459 734,74 €	83 608,00 €	6 242,00 €	12 717,00 €	14 478,65 €

SITUATION PATRIMONIALE - 1/2

COMPTE DE RÉSULTAT

CHARGES	CF 2018	BI 2019	BRI	BR2	CF 2019
Charges de personnel	47064448	54225000	68881482	68881482	61851568
dont charges de pensions civiles	619163	909649	5302380	5302380	5751278
Fonctionnement autre que les charges de personnel	66932217	63895564	69848641	67229514	72225464
TOTAL DES CHARGES (1)	113996695	118120564	138730123	136110996	134077032
RÉSULTAT PRÉVISIONNEL : bénéfice (3) = (2) - (1)	449361	436522		4904733	12592950
TOTAL ÉQUILIBRÉ du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	114446056	118557086	138730123	141015729	146669982

PRODUITS	CF 2018	BI 2019	BRI	BR2	CF 2019
Subventions de l'État	15049728	14674152	31275634	34713260	34558137
Autres subventions	402822	300000	530385	530385	1242106
Autres produits	98993506	103582934	104806836	105772084	110869739
TOTAL DES PRODUITS (2)	114446056	118557086	136612855	141015729	146669982
RÉSULTAT PRÉVISIONNEL : perte (4) = (1) - (2)			2117268		
TOTAL ÉQUILIBRÉ du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	114446056	118557086	138730123	141015729	146669982

CALCUL DE LA CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT

Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice ou perte)	449361	436522	-2117268	4904733	12592950
+ dotation aux amortissements, dépréciations et provisions	19683444	19600000	19600000	19600000	23003405
- reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	-678100				-1701874
+ valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés	397321				602
- produits de cession d'éléments d'actifs	-42908	-208662	-208662	-207275	-67350
- quote-part des subv. d'investissement virée au résultat	-13275047	-14800000	-14800000	-14800000	-13835379
= CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT (OU INSUFFISANCE D'AUTOFINANCEMENT)	6534071	5027860	2474070	9497458	19992355

SITUATION PATRIMONIALE - 2/2

TABLEAU DE FINANCEMENT

EMPLOIS	CF 2018	BI 2019	BRI	BR2	CF 2019
INSUFFISANCE D'AUTOFINANCEMENT					
Investissements	45 881 427	64 983 363	86 359 727	63 459 727	59 997 176
Remboursement des dettes financières	9 710	20 000	20 000	20 000	13 000
TOTAL DES EMPLOIS (5)	45 891 137	65 003 363	86 379 727	63 479 727	60 010 176
Augmentation du fonds de roulement : bénéfice (7) = (6) – (5)	43 716 860	2 999 519			48 609 414

RESSOURCES	CF 2018	BI 2019	BRI	BR2	CF 2019
CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT	6 534 071	5 027 860	2 474 070	9 497 458	19 992 355
Financement de l'actif par l'État	44 240 762	29 065 022	30 895 961	18 180 709	54 040 257
Financement de l'actif par des tiers autres que l'État	2 470 470	890 000	999 000	1 261 400	1 273 692
Autres ressources	1 315 693				299 256
Augmentation des dettes financières	35 047 000	33 020 000	33 020 000	33 020 000	33 014 030
TOTAL DES RESSOURCES (6)	89 607 997	68 002 882	67 389 031	61 959 567	108 619 590
Diminution du fonds de roulement (8) = (5) – (6)			18 990 696	1 520 160	

VARIATION ET NIVEAU DU FONDS DE ROULEMENT, DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT ET DE LA TRÉSORERIE

	CF 2018	BI 2019	BRI	BR2	CF 2019
Variation du fonds de roulement : apport (7) ou prélèvement (8)	43 716 860	2 999 519	-18 990 696	-1 520 160	48 609 414
Variation du besoin en fonds de roulement (FR – Trésorerie)	-284 671	-390 947	-390 947	-4 581 327	-2 890 462
Variation de la trésorerie : abondement ou prélèvement	44 001 531	3 390 466	-18 599 749	3 061 167	51 499 877
Niveau final du fonds de roulement	95 910 082	64 069 295	76 919 386	94 389 922	144 519 497
Niveau final du besoin en fonds de roulement	10 305 458	13 953 569	9 914 511	5 724 131	7 414 996
Niveau final de la trésorerie	85 604 624	50 115 725	67 004 875	88 665 791	137 104 501

DÉPENSES PAR DESTINATION

BUDGET	DÉPENSES									
	PERSONNEL		FONCTIONNEMENT		INTERVENTION		INVESTISSEMENT		TOTAL	
	AE = CP		AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
PATRIMOINE	8 373 845	8 373 845	13 870 816	15 099 019			62 094 900	52 177 310	84 339 561	75 650 174
BÂTIMENTS ET INSTALLATIONS Entretien, réparation, restauration (conservation du patrimoine) et constructions neuves (travaux de modification)			2 464 375	2 427 077			60 176 367	49 974 825	62 640 742	26 990 078
PARCS ET JARDINS Entretien, réparation, restauration (conservation du patrimoine) et constructions neuves (travaux de modification)			2 388 600	2 357 674			86 859	85 868	2 475 459	2 443 542
EXPLOITATION ET MAINTENANCE TECHNIQUE des bâtiments, installations, parcs et jardins			8 068 706	9 392 535			320 483	399 896	8 389 188	9 792 431
FORÊTS										
COLLECTIONS			949 136	921 733			1 511 191	1 716 721	2 460 327	2 638 455
CONNAISSANCE DU PATRIMOINE ET DIFFUSION CULTURELLE	6 496 637	6 496 637	5 556 530	5 400 735			420 445	218 278	12 473 612	12 115 650
MANIFESTATIONS CULTURELLES			4 169 395	3 991 634			352 541	157 325	4 521 936	4 148 959
ÉDITIONS ET PUBLICATIONS			1 156 257	1 198 491					1 156 257	1 198 491
RECHERCHE ET DOCUMENTATION			230 879	210 610			67 904	60 954	298 782	271 564
FONCTIONS DE SOUTIEN	21 644 156	21 644 156	11 478 480	10 596 002			1 392 014	1 622 807	34 514 650	33 862 966
DÉPENSES RELATIVES AU PERSONNEL (hors masse salariale)			2 172 948	2 022 961			12 710	14 283	2 185 658	2 037 243
FONCTIONNEMENT DES SERVICES			5 780 346	4 953 071			540 522	367 849	6 320 868	5 320 920
INFORMATIQUE ET TÉLÉCOMMUNICATIONS			2 123 753	2 224 266			838 781	1 240 676	2 962 535	3 464 942
FRAIS FINANCIERS, FISCAUX, JURIDIQUES			1 401 433	1 395 704					1 401 433	1 395 704
PUBLICS	30 262 949	30 262 949	12 015 789	11 006 033			10 241 890	4 493 113	52 520 628	45 762 095
ACCUEIL DES PUBLICS			2 019 252	1 773 221			2 270 979	731 557	4 290 230	2 504 778
CONNAISSANCE ET DÉVELOPPEMENT DES PUBLICS			1 305 316	1 340 334					1 305 316	1 340 334
MÉDIATION			621 867	621 481			787 3583	333 6122	8 495 450	3 957 603
ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE (sur et hors temps scolaire)			801 959	786 929			6 679	9 785	808 638	796 715
LIBRAIRIES-BOUTIQUES et autres espaces commerciaux			7 267 395	6 484 068			90 649	415 650	7 358 044	6 899 717
TOTAL	66 777 587	66 777 587	42 921 617	42 101 788	0	0	74 149 248	58 511 510	183 848 452	167 390 885
									SOLDE BUDGÉTAIRE	31 319 178

REMERCIEMENTS MÉCÈNES

Le Centre des monuments nationaux remercie chaleureusement les entreprises, associations, fondations et donateurs particuliers qui lui ont apporté leur soutien en 2019.

MÉCÉNAT FINANCIER

Villum Fonden – The Velux Foundations | Klesia via le Comité national coordination action handicap | SIACI Saint-Honoré | Rolex France

Ainsi que : Garaca, Lombard Baratelli & associés, Fonds handicap et société par Intégrance, L'Union des producteurs et élaborateurs de crémant de Bourgogne, Hugo Events, Giffard, Société européenne de production, CFM Indosuez Wealth, Les Amis du château de La Motte Tilly, Fondation Terrevent, Fragonard parfumeur, Taittinger CCVC, L'Union des blessés de la face et de la tête, Crédit Agricole Brie Picardie Amiens, Cabinet Philippe Machefer, Société Générale de la Manche, Canon Bretagne, Sodétour – Les Portes du Mont Saint-Michel, La Mère Poulard, Tricots Saint James, Soltvert, Alvarum, Caisse Fédérale du Crédit Mutuel Océan, Société d'équipement et de maintenance des espaces verts, SAS Hôtel de la Paix, SARL Juline, L'Association des Amis du Mont-Saint-Michel, Déménagements Jumeau, M. Hervé Lewandowski, Louis Ripaux & Fils, ACM Immobilier, Eiffage Energie systèmes – Clévia Normandie, Les Barques du château, Crédit Agricole de Lavit, Mairie de Ginals, Crédit Agricole Caylus, Coulbault & Associés, SNC Le Napoléon, Crédit Agricole de Saint Antonin Noble Val, Paul la glace enchantée, Sophie Burtey – Notaire, Rouilles G.E.R.S. SARL, Fraysse, Burg et Jean-Marc Delvaux commissaire-priseur.

MÉCÉNAT EN NATURE OU DE COMPÉTENCE

Achkar Charrière Décoration | Dentsu Aegis Network | Loire Vision

Ainsi que : Midnight Sound Event, Jérôme Pellerin Square Meters, If Tech SAS, Lions Club Montbard Alésia, Crédit Agricole Touraine et Poitou, Oriza L. Legrand parfums, Brasserie Cambier, Entreprise Lefèvre, Evaneos, Roca Paysage, Entreprise Clenet Manutention, Boulangerie Pâtisserie Marcellin, M. Robert Pateu, Garage Rongère, Etoile Auto 49, Quercy Rénovation, SAS Gayrard & Cie, Biotope, Sojufel Provence Production et Carrefour Express.

MÉCÈNES PARTICULIERS

Le Centre des monuments nationaux remercie tout particulièrement M^{me} Danièle Ricard, M^{me} Fanny Pereire, M. Pascal Mercier et M. Pachar Bunnag, ainsi que l'ensemble des donateurs de la plateforme de dons en ligne « Ma pierre à l'édifice ».

Crédits photographiques et droits d'auteurs

- © ACTA VISTA : p. 9 (11)
© Philippe Allée : p. 8 (3)
© Amaclio Productions : p. 29
© Sébastien Arnault : p. 8 (4), p. 20
© Yann Audino : p. 34
© Sophie Balaska : p. 68 haut
© Cédric Bérieau / Velux / CMN : p. 40 bas
© Antony Bernabeu / Amaclio Productions : p. 9 (17)
© Sonia Blanc : p. 46 bas
© Barbara Blossfeld : p. 58
© David Bordes / CMN : p. 9 (8)
© Château de Bouges : p. 10 (29), p. 22 haut, p. 33 bas
© Chrystelle Buffet / CMN : p. 67
© Anthony Chenu / CMN : p. 8 (7), p. 45
© Christie's : p. 8 (6)
© Cirko / C. Jouni Ihalainen : p. 9 (15)
© CMN : p. 9 (16), p. 11 (36, 37), p. 30 gauche, p. 31, p. 32, p. 40 haut, p. 49 haut, p. 54-55, p. 61
© CMN / Carrouges : p. 44
© CMN / Montmajour : p. 11 (36), p. 46 haut, p. 64
© Compagnie Les Souffleurs, photo © Didier Plowy : p. 43 bas
© Mathilde Delavanne : p. 24 bas
© Éditions du patrimoine / CMN : p. 11 (43), p. 25
© I. Fouilloy / CMN : p. 65
© Christophe Fouin : p. 68 bas
© Vincent Freylin : p. 9 (13), p. 51 haut
© Benjamin Gavaudo / CMN : p. 4, p. 8 (1), p. 11 (39), p. 36-37, p. 53, p. 59
© Mathieu Ichou : p. 35
© Sophie Izac : p. 26 bas
© C. Jeanjean / CMN : p. 64 bas
© Thomas Jorion / CMN : p. 38
© Laurent Lecat / CMN : couverture, p. 3, p. 11 (34), p. 23 bas
© Bernard Le Magoarou : p. 10 (22)
© E. Leroy / CMN : p. 30 droite
© Hervé Lewandowski / CMN : p. 62 haut
© Liberté Martin / CMN : p. 66 haut
© Moatti – Rivière / CMN : p. 41 bas
© Aelred Nils : p. 28 haut
© Frédéric Palau : p. 10 (19)
© D. Perdriau / CMN : p. 66 bas
© Didier Plowy / CMN : couverture, p. 3, p. 8 (2), p. 10 (23, 24), p. 11 (33), p. 18, p. 21, p. 24 haut, p. 39, p. 42, p. 43, p. 48
© Max Pommier : p. 14-15
© S. Quenault : p. 11 (35), p. 17
© Julien Roche / mairie de Carcassonne : p. 26 haut, p. 33 haut
© Saison France Roumanie / T. Chapotot : p. 10 (26), p. 22 bas
© Adrien Sakada / Timescope : p. 8 (5), p. 49 bas
© Éric Sanger-Monteros : p. 28 bas
© Léonard de Serres : p. 9 (18), p. 56
© Sonart Sàrl Technique du spectacle – MD Production : p. 11 (42)
© Thomas Thibaut / CMN : p. 16, p. 29
© Victor Tonelli : p. 10 (28), p. 63
© Sébastien Veraguas pour Ipanema : p. 51 bas
© A. Yadan : p. 23 haut
© Oliver Beer, *Niche Music*, 2019. Site specific architectural acoustic performance with singers at the Abbaye of Thoronet, photo © Laurent Lecat / CMN : p. 23 bas
© Carole Benzaken, photo © Max Pommier : p. 14-15
© Hugh Dutton Associés : p. 40 bas
© Thomas Jorion : p. 10 (30)
© Cécile Le Talec, photo © Château de Bouges : p. 10 (29), p. 22 haut
© Liz West :
photo © Didier Plowy / Laurent Lecat / CMN : couverture, p. 3 ;
photo © Laurent Lecat / CMN : p. 11 (34)

CENTRE DES MONUMENTS NATIONAUX

Centre des monuments nationaux
Hôtel de Sully
62, rue Saint-Antoine
75186 Paris Cedex 04
Tél. : 01 44 61 20 00

www.monuments-nationaux.fr

